

15^e CONFÉRENCE DES MAE DU DIALOGUE 5+5
Messahel réitère la position de l'Algérie sur les crises et conflits dans la région P. 7

IMMIGRATION CLANDESTINE :
Forum national sur le phénomène de «harraga» à partir d'aujourd'hui à Alger P. 24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS :
Signature de quatre mémorandums d'entente pour un partenariat agricole P. 6

ELECTION PRÉSIDENTIELLE : **Le Président Bouteflika convoque le corps électoral pour le 18 avril 2019**



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé un décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle qui se déroulera le 18 avril prochain, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

P. 3-24

Processus enclenché pour l'organisation d'un rendez-vous politique national majeur

JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMUNE :

Bedoui appelle les élus à s'affranchir de la gestion bureaucratique

« L'administration prête pour l'organisation de l'élection présidentielle » P. 4

LE MINISTRE DES FINANCES, ABDERRAHMANE RAOUYA :

« **Le taux d'inflation estimé à 4,5 % restera stable en 2019** » P. 4

HABITAT

M.Temmar : «L'année 2018 a été celle du logement avec la distribution de plus de 235.000 unités» P. 4

SANTÉ

ACOUPHÈNES
Comment les soulager en douceur ?

P.p 12-13

F  **T**  **B**  **ALL**

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16^{ES} DE FINALE BIS/RETOUR): NAHD-Ahli Benghazi décalé à demain (club)

La rencontre NA Hussein-Dey - Ahli Benghazi (Libye), prévue aujourd'hui au stade 5-Juillet (Alger, 17h45), pour le compte des 16es de finale bis (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, a été décalée à demain à la même heure, a-t-on appris jeudi du manager général du club algérois, Chérif Abdeslam.

P. 21

CNAS:

«**Les arrêts de travail ont coûté 16 milliards de DA à la Caisse en 2018**»

P. 8

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Trois (03) casemates pour terroristes découvertes et détruites à Batna P. 24

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Commémoration du 64^e anniversaire de la mort de Didouche Mourad

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera ce matin à partir de 9h30, au musée national du moudjahid, une conférence-historique à l'occasion de la commémoration du 64^e anniversaire de la mort du martyr et l'un des héros de la guerre de libération nationale, Didouche Mourad.



EDUCATION NATIONALE Benghebrit à Oran



La ministre de l'Education Nationale, Mme Nouria Benghebrit, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours, dans la wilaya d'Oran. La ministre qui sera accompagnée d'une forte délégation de cadres du secteur inspectera plusieurs nouveaux établissements et présidera une réunion avec les cadres et les partenaires sociaux de cette wilaya.

CENTRE CULTUREL BACHIR-MENTOURI Rencontre avec le metteur en scène et critique de théâtre Habib Boukhelifa

Dans le cadre de son programme culturel «Echos de plume théâtrale», l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h, au niveau de l'espace des activités culturelles Bachir Mentouri (Sis, 05, rue Bachir Mentouri, Alger), une rencontre avec le metteur en scène et critique de théâtre : «Habib Boukhelifa».

ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES La caravane de la Ville verte à Médéa

La Caravane de la ville verte, lancée par le ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables, fera escale aujourd'hui dans la wilaya de Médéa. A cette occasion, la ministre l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, prendra part, en compagnie d'un nombre de sportifs, artistes et journalistes, aux différentes activités prévues durant cette journée.



LUNDI AU PALAIS DES NATIONS Assises nationales du Tourisme



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmesaoud, présidera lundi 21 janvier au Palais des Nations (Club des Pins),

l'ouverture officielle des travaux des Assises nationales du tourisme placées sous le thème «Le tourisme durable, un avenir prometteur».

CULTURE Mihoubi à Tizi-Ouzou

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur, donnera le coup d'envoi du tournage du film sur la vie du poète Si Mohand Ou M'hand à Djemaa Saharidj et inspectera le projet de restauration de la salle de cinéma Djurdjura.



MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI Concert de Amar Amrani

La Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise cet après-midi à partir de 14h, à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, un concert animé par Amar Amrani. Une projection, exposition et pleins d'autres surprises seront au rendez-vous.

Météo

| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 14° | 07° |
| Oran | 15° | 10° |
| Annaba | 14° | 05° |
| Béjaïa | 10° | 05° |
| Tamanrasset | 20° | 03° |

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Forum national sur le phénomène de l'immigration clandestine

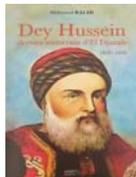
Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, organise aujourd'hui et demain, au Palais des Nations (Club des Pins), un Forum national sur le phénomène de l'immigration clandestine (El Harga), sous le thème «L'avenir de la jeunesse est une responsabilité partagée».



TIZI-OUZOU

Présentation de l'ouvrage «Dey Hussein» de Mohamed Balhi

L'auteur Mohamed Balhi, présentera son ouvrage intitulé «Dey Hussein» des éditions ANEP, cet après-midi à partir de 14h, au restaurant Aminel (7, boulevard Stiti, Tizi-Ouzou).



LE 20 JANVIER AU SHERATON

Conférence de presse de la présidente de la FAPH, M^{me} Atika Mameri

La présidente de la Fédération nationale des personnes handicapées (FAPH), Mme Atika Mameri, animera le dimanche 20 janvier à 10h à l'hôtel Sheraton d'Alger, une conférence de presse consacrée à la prise en charge des personnes en situation de handicap en matière d'acquisition de certains articles à usage fréquent comme les sondes qui sont désormais remboursables par la CNAS. La présidente de la (FAPH) sera entourée des Prs Cherid et Dahdoh respectivement chef de service rééducation fonctionnelle et président de la société algérienne de chirurgie urologique.

SÛRETÉ DE WILAYA DE MILA Arrestation d'un individu qui a mis en vente sur les réseaux sociaux des pièces de monnaies antiques

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Mila, ont procédé récemment, à l'arrestation d'un individu qui a tenté de vendre plusieurs pièces de monnaies antiques ainsi qu'une pièce de corail, en les mettant en vente sur les réseaux sociaux. Agissant sur information faisant état qu'un individu s'adonne à la vente de pièces de monnaies antiques et une pièce de corail à travers les réseaux sociaux, les forces de police de la Sûreté de Wilaya de Mila, ont interpellé le présumé auteur et récupéré (42) pièces de monnaies antiques, ainsi que la pièce de corail, indique dans un communiqué, la Cellule de communication et presse à la DGSN.



AUJOURD'HUI À GHARDAÏA Conférence du groupe des partis "Continuité pour la stabilité et les réformes"

Le groupe des partis continuité pour la stabilité et les réformes, organise ce matin à partir de 9h30, à la salle de cinéma Mezab de la wilaya de Gharadaïa, une conférence de sensibilisation au profit des militants des wilayas du Sud-Est. Au programme : intervention de Mme Chalabaïa Mehdjoubi, présidente du MJD, sur «La continuité pour préserver la stabilité et approfondir les réformes». Intervention de M. Abdelbaki Kariou, membre du bureau national de l'ANR, suivi d'une série d'interventions de certains présidents et représentant des partis.



DU 20 AU 22 JANVIER À ADRAR Portes ouvertes sur les forces de défense aérienne du territoire

Le Commandement des forces aériennes de l'armée nationale populaire organise (ANP), organise du 20 au 22 janvier, au niveau de la Maison de la culture de Adrar, des journées portes ouvertes sur les forces de défense aérienne du territoire.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE : Processus enclenché pour l'organisation d'un rendez-vous politique national majeur

Avec la convocation du corps électoral par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour le 18 avril prochain, le processus de l'organisation de l'élection présidentielle, un rendez-vous politique national majeur, est enclenché et se déroulera pour la première fois dans le cadre de la Constitution de 2016 et de la nouvelle loi relative au régime électoral.

Cette convocation intervient dans les délais juridiques et conformément aux dispositions de la loi électorale qui stipule dans son article 136, que «le corps électoral est convoqué quatre-vingt-dix (90) jours avant la date du scrutin...». Ainsi et pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, le rendez-vous présidentiel se déroulera sous la supervision de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE).

Créée à la faveur de la révision constitutionnelle de 2016 et composée de 410 membres (205 magistrats et 205 compétences indépendantes issues de la société civile), cette instance est chargée notamment de veiller à la supervision des opérations de révision des listes électorales par l'administration, à la formulation de recommandations pour l'amélioration du dispositif législatif et réglementaire régissant les opérations électorales et à l'organisation de cycles de formation civique au bénéfice des formations politiques sur la surveillance des scrutins et la formulation des recours.

En somme, elle veille à consolider la crédibilité des élections et de veiller à leur transparence et probité dès la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats du scrutin. Après la convocation du corps électoral par le chef de l'Etat, c'est tout un processus qui sera enclenché, entre révision exceptionnelle des listes électorales, dépôt des dossiers des candidatures auprès du Conseil constitutionnel et installation de la Commission nationale de préparation et d'organisation des élections.

Pour rappel, la Constitu-

tion stipule dans son article 85 que le Président de la République est élu au suffrage universel, direct et secret et que l'élection est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés, alors que l'article 88 précise que la durée du mandat présidentiel est de 5 ans et que le Président de la République est rééligible une seule fois. Le président de la République, selon la Loi fondamentale du pays, jouit de plusieurs prérogatives et pouvoirs. Il est, entre autres, Chef suprême des Forces armées, responsable de la Défense nationale, arrête et conduit la politique extérieure du pays, préside le Conseil des Ministres et peut, sur toute question d'importance nationale, saisir le peuple par voie de référendum.

Concernant les conditions de candidature à la magistrature suprême du pays, elles sont bien définies par la Constitution qui précise, entre autres, que le candidat doit jouir uniquement de la nationalité algérienne d'origine, attester de la nationalité d'origine du père et de la mère, avoir 40 ans révolus au jour de l'élection, être de confession musulmane, jouir de la plénitude de ses droits civils politiques et attester de la nationalité algérienne d'origine unique du conjoint.

Le candidat doit également justifier d'une résidence permanente exclusive en Algérie durant un minimum de 10 années précédant le dépôt de la candidature, justifier de la participation à la Révolution du 1er novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942 et justifier de la non-implication des parents du candidat né après juillet 1942 dans des actes hostiles à la Révolution du 1er novembre 1954.



Engagement pour la non utilisation des composantes fondamentales de l'identité à des fins partisanes

Pour le dépôt des dossiers des candidatures, la loi relative au régime électoral, dans son article 140, énonce que la déclaration de candidature est déposée, au plus tard, dans les 45 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral, alors que l'article 141 stipule que le Conseil constitutionnel statue sur la validité des candidatures dans un délai de 10 jours à compter de la date du dépôt de la déclaration de candidature.

Le candidat doit présenter aussi un engagement écrit et signé portant notamment sur la non utilisation des composantes fondamentales de l'identité dans sa triple dimension islamique, arabe et amazighe à des fins partisanes, le respect et la concrétisation des principes du premier Novembre 1954. Le respect de la Constitution et des lois en vigueur et l'engagement de s'y conformer, la préservation de la souveraineté nationale et le respect de l'alternance démocratique au pouvoir par la voie du libre choix du peuple algérien.

Selon les dispositions de la

même loi, le candidat doit présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles de membres d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires et réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale et ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas avec un minimal des signatés exigés pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieur à 1.500.

A propos du déroulement du scrutin, le texte précise que l'élection a lieu dans les 30 jours qui précèdent l'expiration du mandat du président de la République. Par ailleurs, la convocation du corps électoral donnera lieu, d'une manière systématique, à l'installation d'une commission nationale de préparation et d'organisation de l'élection présidentielle, présidée par le Premier ministre et instituée, traditionnellement, sur instruction du président de la République, afin de garantir le bon déroulement du scrutin à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires au profit des candidats et des électeurs.

PARTI Moussa Touati affirme que sa formation politique respecte la décision de convocation du corps électoral

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a indiqué hier à Khenchela que sa formation politique «respecte la décision de convocation du corps électoral du Premier magistrat du pays, Abdelaziz Bouteflika», annoncée ce vendredi pour l'élection présidentielle qui se déroulera le jeudi 18 avril. M. Touati a, néanmoins, proposé, dans son allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'une conférence régionale regroupant les cadres du FNA de la région Est du pays, «une période de transition durant laquelle l'actuel mandat du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera prolongé».

Il a ajouté que la période de transition «doit être accompagnée par la révision de la Constitution» qui doit, a-t-il appuyé, «exprimer la volonté du peuple». Evoquant, par ailleurs, le phénomène de l'émigration clandestine qu'il a imputé «à une crise d'identité que vivent les jeunes», le président du Front national algérien a appelé ces jeunes à «s'armer de patriotisme et à contribuer à l'édification de leur pays» au lieu, a-t-il soutenu, «de fuir la réalité».

La position du FJD sera tranchée par le Conseil consultatif national (Djaballah)

Le président du Front Justice et Développement (FJD), Abdellah Djaballah a affirmé, hier, que le Conseil consultatif national (Madjlis Choura) tranchera la question de la participation à la prochaine élection présidentielle.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux du séminaire national des structures organiques, tenu au siège national du parti à Alger, M. Djaballah a précisé que «le Conseil consultatif et les structures du parti sont les seuls habilités à trancher la position du parti quant à sa participation à la prochaine élection présidentielle», soulignant «l'inutilité de sa participation, en tant que personne, à cette échéance électorale». Il a appelé à la nécessité d'opérer une réforme substantielle dans le régime électoral, en confiante l'organisation des élections à une instance impartiale et indépendante dont le président et les membres doivent être «élus» et non nommés.

M. Djaballah a cité parmi les conditions juridiques et politiques garantissant la transparence des élections, la garantie du financement de cette instance à partir du budget général du gouvernement, après débat au parlement, critiquant dans ce cadre la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE). Il a affirmé, en outre, que cette instance ne peut être indépendante lorsque son président et ses membres sont nommés et que leurs salaires relèvent de la Présidence et de son budget et fixés par le pouvoir. Le président du FJD a estimé que la convocation du corps électoral par le président de la République pour la tenue de l'élection présidentielle, le 18 avril prochain, implique la réunion des conditions de transparence et de liberté dans cette élection, appelant à assurer les garanties à même de préserver le droit de la Nation à choisir.

S'agissant des consultations auxquelles son parti avait appelé il y a près d'un mois, M. Djaballah a affirmé qu'elles se poursuivaient avec certains partis de l'opposition, déplorant, dans ce cadre, le manque de confiance entre certaines formations politiques de l'opposition.

APS

M. BEDOUI L'A AFFIRMÉ : « L'administration prête pour l'organisation de l'élection présidentielle »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a affirmé, jeudi à Alger, que l'administration était prête à organiser la prochaine élection présidentielle, ajoutant que tous les moyens humains et matériels avaient été mobilisés à cet effet. S'exprimant lors d'une conférence de presse en marge de la célébration de la journée nationale de la commune, M. Bedoui a fait part de «la disposition de l'administration à organiser ce processus électoral», soulignant que «l'expérience de l'administration centrale et locale permet de réunir toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires à l'organisation de ce pro-

cessus après la convocation du corps électoral par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika». La convocation du corps électoral «relève des prérogatives du président de la République», a-t-il mis en avant. Concernant l'assainissement des listes électorales, le ministre a fait état de «résultats positifs», ajoutant que «l'Algérie dispose de nouvelles technologies à travers le territoire national à même de faciliter ce travail». Pour ce qui est des élus locaux récemment limogés, le ministre a indiqué que «le travail de chaque responsable fait l'objet de suivi et de contrôle rigoureux», ajoutant que «des responsables sont contrôlés par le premier magistrat du pays

et celui qui ne remplit pas convenablement sa mission n'aura pas sa place dans les institutions de l'Etat». Qualifiant le nombre d'assemblées élues qui connaissent un blocage de «minime», M. Bedoui a affirmé que les communes qui connaissent des obstacles ont été «prises en charge».

Dans un autre contexte, le ministre a fait état du «parachèvement de l'élaboration du projet des nouvelles wilayas déléguées, lequel sera soumis prochainement au président de la République». Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a réfuté l'existence de communes pauvres en Algérie. «toutes les communes bénéficient des aides financières de l'Etat», a-t-il ajouté.

HABITAT

L'année 2018 a été celle du logement avec la distribution de plus de 235.000 unités

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a indiqué, jeudi à Oran, que les formules de logements seront diversifiées en 2019 notamment pour les citoyens ayant un revenu de faible à moyen, soulignant que «l'année 2018 a été celle du logement avec la distribution de plus de 235.000 unités». En marge d'une cérémonie d'attribution de 4.107 logements AADL et 400 autres de type LPA, organisée à la Mosquée Ibn Badis, le ministre a assuré qu'en 2019, les formules de logements seront diversifiées, notamment pour les citoyens aux revenus faibles et moyens, notamment la formule LPA, qui connaît un engouement à Oran.

«Nous allons focaliser également sur la qualité des réalisations» car, a-t-il dit, «le nombre de logements réalisés est important et la qualité doit être davantage». Concernant les financements, Abdelwahid Temmar a précisé qu'une enveloppe budgétaire importante a été affectée pour le parachèvement de tous les travaux des quotas de logements, notamment en termes d'aménagement, ajoutant qu'un nouveau cahier des charges a été élaboré concernant les nouvelles cités, particulièrement pour la réalisation de parkings en sous-sol et des espaces verts.

Par ailleurs, lors de la pose de la première pierre des projets de réalisation de 2.000 logements AADL et 420 logements LPA, au nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana», le ministre a insisté sur la nécessité de prendre en considération les capacités financières des citoyens, même si leurs revenus ne sont pas importants, estimant qu'il ne faut pas hésiter à construire du F2 au F5 selon les vœux et les capacités de chacun.

Il a également mis en garde les promoteurs les conseillant à éviter de réclamer plus d'argent aux souscripteurs. Sur un autre plan, le ministre a souligné que trois éléments sont essentiels et prioritaires dans les nouvelles cités d'habitation, en matière d'équipements d'accompagnement, soit ceux ayant trait à la sécurité, à la santé et à l'éducation. Il a estimé que les travaux de ces équipements publics doivent être lancés en parallèle aux logements, afin qu'ils soient opérationnels lors de la réception des différents projets d'habitat.

Il est à noter que les 420 logements LPA font partie du programme des 2.500 LPA attribué de la wilaya d'Oran qui a également bénéficié d'un programme de 37.200 logements AADL, qui a démarré en 2014. Un programme supplémentaire de 3.200 logements AADL a été programmé et sera lancé en ce début d'année, a rappelé le ministre.

LE MINISTRE DES FINANCES, ABDERRAHMANE RAOUYA : «Le taux d'inflation estimé à 4,5 % restera stable en 2019»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a affirmé jeudi à Sidi Bel-Abbès que le taux d'inflation estimé à 4,5 % restera stable durant l'année 2019.

Au cours d'un point de presse, tenue au siège de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, en marge d'une visite d'inspection et de travail, le ministre a assuré que le taux d'inflation, estimé à 4,5 % demeurera stable en 2019 comme il a été l'année d'avant. Abderrahmane Raouya a également indiqué que le recouvrement fiscal a connu, également en 2018, une amélioration «notable», l'expliquant par les nouvelles méthodes adoptées dans ce sens et par les efforts déployés par les agents en charge de ces opérations. Dans ce contexte, il a appelé les opérateurs économiques à se diriger vers les banques pour s'acquitter de leurs impôts. Le ministre des Finances a inauguré, lors de cette visite d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le siège du réseau d'exploitation de la Banque nationale d'Algérie, situé au chef-lieu de wilaya. La réalisation de l'édifice s'étendant sur une superficie de 1.100 m² a nécessité une enveloppe de 131 millions DA.

Il a suivi sur place les explications présentées par les responsables de la BNA sur l'évolution du taux de recouvrement fiscal dans la wilaya, qui est passé de 5 milliards Da en 2015 à 7 milliards DA en 2018. Abderrahmane Raouya a appelé les cadres et les agents chargés de l'opération à «redoubler d'efforts pour augmenter davantage les sommes engrangées lors de ces opérations». Le ministre a visité, en outre, les services du centre des impôts pour s'informer des mesures prises localement en vue du recouvrement fiscal. Il a enfin visité le nouvel hôtel des finances et le siège du trésor public, sis également au chef-lieu de wilaya.

APS

JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMUNE: Bedoui appelle les élus à s'affranchir de la gestion bureaucratique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui a appelé, jeudi à Alger, les élus locaux à «s'affranchir de la gestion bureaucratique et à sortir de leurs bureaux pour aller à la rencontre des citoyens» et les associer aux affaires de leur commune.



«Les élus locaux sont appelés à s'affranchir de la gestion administrative bureaucratique et à sortir des assemblées élues et des administrations pour aller à la rencontre des citoyens, échanger avec eux et les associer aux actions qui les concernent, notamment en ce qui concerne les structures publiques de proximité», a précisé M. Bedoui qui a présidé la célébration, sous le haut patronage du président de la République, de la journée nationale de la Commune au siège de la wilaya, sous le thème de «la commune au cœur des mutations», en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, le Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, des élus locaux et de membres du Parlement.

Exhortant ces responsables à «être plus proches du citoyen, à le défendre, à le respecter et à lui ouvrir leurs portes pour une relation qui dépasse le cadre conjoncturel», le ministre de l'Intérieur a soutenu que «la participation citoyenne est une école qui doit donner lieu à une génération de reconnaissance non déni, une génération qui donne plus qu'elle ne demande».

«Les Collectivités locales sont le prolongement naturel des institutions constitutionnelles de l'Etat, un rempart contre lequel s'échouent toutes les vaines tentatives de faire basculer dans le doute, le discrédit et l'aventurisme les aspirations du peuple et d'instrumentaliser ses peines», a affirmé M. Bedoui appelant, dans ce sens, les élus à «l'adhésion autour des institutions de l'Etat, qui sont la soupape de sécurité de cette patrie et à faire barrage à toute atteinte à sa légitimité et représentativité et à toute menace de son unité et sa pérennité».

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a affirmé que «le Gouvernement ne ménage aucun effort pour le soutien des élus à travers la consolidation des dotations aux plans communaux de développement qui dépassent, depuis quelques années, les 100 milliards DA/an ainsi qu'aux grands plans sectoriels permettant de faire face au développement croissant des villes».

Il a appelé, à ce propos, «la décision du président de la République relative la réactivation des Fonds de développement des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux en accompagnement de la stratégie de réorganisation des territoires à travers les wilayas déléguées et les nouvelles circonscriptions administratives».

Le ministre a insisté, dans ce sens, que «le Gouvernement œuvre, sur instruction du président de la République, à la concrétisation de cette stratégie, qui s'inscrit en droite ligne des orientations du Schéma national de l'aménagement durable du territoire, et qui englobera l'ensemble des wilaya du pays», afin de «s'orienter dans le futur vers une organisation territoriale à même de consolider la décentralisation en tant que choix inéluctable et irréversible».

Dans le cadre de ces mutations, le ministre a appelé les Services extérieurs de l'Etat à s'approprier à se mettre au diapason d'un nouveau dispositif de réformes en matière de gestion des Collectivités locales dans les grandes villes à la fa-

veur du nouveau Code des Collectivités locales, objet actuellement de larges consultations avant son approbation et sa présentation au Parlement».

A noter que les présidents des Assemblées populaires communales (APC) de la wilaya d'Alger ont rendu, à cette occasion, hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour le parrainage de cette célébration.

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur a remis des distinctions à des familles de victimes du devoir national et à nombre de présidents et de fonctionnaires d'APC.

Cette cérémonie a été marquée, en outre, par l'attribution d'un prix de 100 millions de dinars à trois communes pionnières en matière d'énergies renouvelables, à savoir Ouargla, Laghouat et Theniet El Had (w. de Tissemsilt). En clôture, une convention a été signée entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et l'Agence nationale des déchets sous la supervision des ministres des deux départements.

«Finalisation prochaine du nouveau découpage administratif dans la région des Hauts-Plateaux»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui a affirmé, jeudi à Alger, que l'élaboration du nouveau découpage administratif au niveau des Hauts Plateaux «arrive à sa phase finale», avant son application sur le terrain.

Présidant la célébration de la journée nationale de la commune, au siège de la wilaya, sous le thème «la commune au cœur des mutations», M. Bedoui a indiqué que

le nouveau découpage administratif, en cours d'élaboration par le secteur, «demeure l'un des engagements pris par le président de la République», se félicitant du «progrès considérable enregistré en matière d'organisation administrative au niveau des wilayas des Hauts Plateaux qui touche à sa fin, en prévision de son application sur le terrain».

«Le ministère est à pied d'œuvre pour accompagner les wilayas déléguées dans le Grand Sud afin

de les ériger, à l'avenir, en wilayas à part entière», a-t-il poursuivi.

L'objectif de cette organisation administrative est de «rapprocher l'administration du citoyen», a-t-il dit, soulignant que ce projet «sera soumis au parlement pour examen». S'exprimant sur la journée nationale de la commune, M. Bedoui a rappelé que cette journée «a été instituée et consacrée dans le calendrier des fêtes nationales et religieuses, grâce au président Bouteflika».

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI : «Engouement grandissant des jeunes pour la création de micro-entreprises»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, Mourad Zemali, a affirmé jeudi à Mila que «l'engouement des jeunes pour la création de micro-entreprises grandit de jour en jour».

Lors d'une cérémonie de signature d'une convention de formation à l'élevage entre la Caisse nationale d'assurance chômage (GNAC) de Mila et le centre de formation professionnelle de la commune de Teraï Bainane, le ministre a préconisé de former les jeunes désireux créer des micro-entreprises, à la gestion des entreprises et à l'entrepreneuriat pour leur permettre de «réussir des projets générant de la richesse et des emplois».

Il a également donné des instructions aux responsables locaux de l'ANSEJ et de la CANAC pour lever le gel actuel sur certaines activités au niveau des régions et communes qui nécessitent le renforcement des micro-entreprises telle que la commune de Teraï Bainane dont la vocation agricole et la faiblesse du tissu industrielle exigent un soutien pour développer d'autres activités comme le transport qui la sortira de son désenclavement.

M. Zemali a également ordonné d'organiser une caravane de sensibilisation qui sillonne les communes de Mila pour sensibiliser les jeunes diplômés universitaires et de la formation professionnelle à se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat et leur expliquer les avantages offerts par les dispositifs de soutien public.



Il a aussi insisté sur l'accompagnement de ces entreprises de jeunes et l'adaptation de leurs activités aux spécificités locales.

Au CFPA de Teraï Bainane, le ministre a souligné le rôle du secteur de la formation professionnelle et a préconisé son association au travail de la caravane de sensibilisation à lancer «prochainement» à Mila.

Le ministre a présidé avec le wali de Mila, Mohamed Amier, au siège de la commune chef-lieu de wilaya, la

distinction de victimes du terrorisme et de l'ancien président de l'APC de Mila, à l'occasion de la journée nationale de la commune (18 janvier).

M. Zemali a également inspecté plusieurs projets créés dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ dont une clinique des urgences médicales dans la commune de Grarem Gouga, une unité de production d'aliment de bétail à Hamala et une micro-entreprise de contrôle du ciment à Mila. Il a exprimé sa

satisfaction des activités de ces entreprises et a souligné l'importance de leur accompagnement par les autorités locales pour en garantir le succès et encourager l'émergence d'autres.

Le ministre poursuivra sa visite par l'inspection des sièges de la CNAS et de l'agence de wilaya d'emploi avant d'inaugurer une annexe de l'ANSEJ dans la commune de Chelghoum Laïd où il suivra un exposé sur le secteur de l'emploi dans la wilaya.

«L'économie algérienne a besoin de plus d'un million d'entreprises pour concurrencer d'autres économies»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé, jeudi, à Mila, que l'économie algérienne a besoin, selon des spécialistes, de «plus d'un million d'entreprises pour devenir une économie en mesure de concurrencer d'autres économies».

En marge d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a appelé les jeunes à créer davantage de micro-entreprises, dont le nombre actuel a atteint, selon lui, un demi-million, et ce, depuis la mise en place des dispositifs de soutien à l'emploi mis en branle par l'Etat, notamment l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et la caisse nationale d'assurance chômage (GNAC).

M. Zemali a exprimé, dans ce contexte, son optimisme quant à l'avenir des jeunes et de leurs entreprises, indiquant que «si l'on compte 4 travailleurs par entreprise, cela signifie une création de 2 millions d'emplois».

«La solution au problème de l'emploi réside dans la création d'entreprises par des jeunes formés et détenteurs de diplômes», ce qui permettra de réduire, estime le ministre, le taux chômage et contribuer à la création de richesses et d'emplois, étant donné que les micro-entreprises créées représentent une solution face à la saturation enregistrée dans la fonction publique vu que les postes d'emploi dans ce secteur ne sont disponibles qu'après les départs à la

retraite. Concernant l'intégration des employés détenteurs de contrats de pré-emploi, M. Zemali a rappelé les mesures prises depuis décembre dernier, accordant la priorité à cette catégorie pour bénéficier d'emplois classiques, ajoutant que «plus de 400 000 jeunes ont été placés en 2018».

Il a également fait savoir qu'environ 360 000 employés, «peuvent bénéficier de postes classiques au bout d'une année ou deux», dans le cadre du système d'insertion professionnelle à travers les administrations.

Parmi les mesures prises, le ministre a également fait état de l'orientation des jeunes dans le cadre de ce dispositif pour créer leurs micro-entreprises, au lieu d'attendre des postes de travail, soulignant le dynamisme qu'a connu Mila dans le secteur de l'emploi au cours des cinq dernières années grâce aux investissements publics et privés, en enregistrant un taux de chômage de l'ordre de 6,3%, soit moins de 5% environ de la moyenne nationale qui est de 11,1%.

M. Zemali a relevé par ailleurs, la cohésion existant entre les micro-entreprises de la wilaya de Mila en matière de commercialisation de la production, louant le caractère agricole de cette wilaya et l'élément humain activant dans ce domaine.

Lors de sa visite au siège de l'agence locale de la Caisse nationale des assu-

rances sociales des travailleurs salariés au chef-lieu, M. Zemali a mis l'accent sur «la nécessité de simplifier les procédures et de bien accueillir les citoyens, en particulier les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques et les catégories défavorisées».

Faisant état de la nécessité de procéder au recouvrement et à la sensibilisation continue pour assurer l'équilibre financier de la caisse et la pérennité de ses services dans l'intérêt des assurés et de leurs ayants droits, le ministre a affirmé, en outre, que les médecins et les pharmaciens sont des partenaires de son secteur, d'où l'importance de coordonner leurs efforts dans l'intérêt du citoyen afin de préserver la continuité des dispositifs de sécurité sociale.

Dans ce contexte, il a préconisé de procéder à un contrôle médical strict et la prescription des médicaments indispensables seulement pour les patients.

Au terme de sa visite dans la wilaya de Mila, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a inauguré dans la commune de Chelghoum Laïd une annexe de l'agence locale de soutien à l'emploi de jeunes, qui vient s'ajouter à la liste des structures de proximité relevant de son secteur au niveau de cette wilaya, et ce, dans la perspective de rapprocher l'administration du citoyen.

SOLIDARITÉ NATIONALE: Augmenter le taux d'emploi des personnes aux besoins spécifiques dans les PME

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur s'attelle à l'augmentation des postes d'emploi consacrés au profit des personnes aux besoins spécifiques par les petites et moyennes entreprises (PME).

Répondant à la question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière consacrée aux questions orales, Mme Eddalia a affirmé «le vœu de voir augmenter le taux d'emploi des personnes aux besoins spécifiques dans les PME, fixé actuellement dans la proportion de 1% de leur effectif», ajoutant que cette démarche «s'inscrit dans le cadre de la révision de la loi 09-02 du 2 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées en vue de son adaptation à la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, notamment les articles 26 et 27 portant sur le droit de la personne handicapée à la réinsertion dans le monde du travail».

La ministre a rappelé, dans ce sens, les dispositions du décret exécutif 124-14 du 30 juillet 2014 portant modalités de mise en œuvre des engagements qui incombent aux employeurs à travers la consécration d'au moins 1% des postes d'emploi au profit des personnes handicapées ou le versement d'une contribution financière au Fonds de la Solidarité nationale et les modalités d'octroi d'une subvention au profit des employeurs pour l'aménagement et l'équipement des postes de travail au profit des personnes handicapées.

A ce propos, Mme Eddalia a indiqué que le secteur œuvrait en coordination avec les différents autres secteurs pour le recrutement des personnes handicapées à travers la désignation «d'un point de contact» au niveau de chaque département ministériel et l'évaluation des stratégies et politiques qui garantissent les droits des personnes handicapées, mettant en avant le rôle du Conseil national des personnes handicapées dans la coordination et la concertation au sujet des questions relatives à la préservation et à la promotion de l'intégration socioprofessionnelle de cette catégorie.

Elle a ajouté, dans ce contexte, que le ministère de la Solidarité nationale a alloué une enveloppe de 213.100.000 DA pour couvrir les frais de transport des personnes handicapées, à la faveur de la conclusion de 54 conventions avec des transporteurs publics, dont 47 conventions conclues en 2018 avec des entreprises publiques de transport urbain et suburbain, à travers les différentes wilayas.

L'intérêt et l'attention accordées à de cette catégorie s'inscrivent en droit ligne «des orientations et instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui accorde une grande importance à la protection des personnes aux besoins spécifiques, à travers la politique sociale visant leur insertion socioprofessionnelle», a-t-elle assuré.

S'agissant du partenariat entre le secteur de la Solidarité nationale et les associations actives dans le domaine de l'action sociale et humanitaire, Mme Eddalia a affirmé que son département «contribue au soutien de ces associations pour une prise en charge optimale de cette frange de la société».

ALGÉRIE-CHINE Mégaprojet de phosphate: 80% du financement assurés par des banques chinoises

Le financement du mégaprojet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate à l'Est du pays, estimé à 6 milliards de dollars, sera assuré à hauteur de 80% par des banques chinoises, a indiqué jeudi à Alger le conseiller auprès du groupe Sonatrach, Ferhat Ounoughi.

Intervenant lors d'une journée d'études sur les besoins en ressources humaines qualifiées pour ce mégaprojet, M. Ounoughi a expliqué que les partenaires, actuellement en négociation pour lancer leur société mixte, comptent recourir aux banques chinoises pour avoir les 80% du financement nécessaire alors que les 20% restants seront assurés par leurs fonds propres.

Selon le mémorandum d'entente signé entre les partenaires du projet en novembre dernier à Tebessa, la société Asmidal (filiale du groupe Sonatrach) détient 34% de ce complexe intégré d'exploitation et de transformation du phosphate, contre 17% pour le groupe Manadjim El Djazair (Manal), soit un total de 51% pour la partie algérienne.

La partie chinoise, qui détient les 49% restants du projet, comprend le groupe Citic, le Fonds de la Route de la soie (créé par la Chine en décembre 2014), le Fonds sino-africain pour le développement ainsi qu'une technologie à intégrer, qui sera choisie prochainement par les partenaires, a fait savoir M. Ounoughi. «Les négociations pour la création de la société mixte sont à un stade très avancé», a souligné ce conseiller auprès du groupe Sonatrach chargé par le gouvernement de mener ces négociations au nom de la partie algérienne. De son côté, le P-dg du groupe Manal, Tahar-Chérif Zerarka, a expliqué à la presse que cette société mixte devrait voir le jour durant le premier trimestre 2019, après l'accomplissement de toutes les procédures légales nécessaires notamment celles liées au Conseil des participations de l'Etat (CPE).

Cette joint-venture s'attellera, durant les six mois qui suivront sa création, à la mobilisation des fonds nécessaires et le choix d'un opérateur EPC (Engineering, Procurement and Construction/ Ingénierie, Approvisionnement et Construction).

Les travaux, qui seront lancés courant 2019, devraient prendre 42 mois, a avancé M. Zerarka en soulignant la «complexité» du projet qui nécessitera, par ailleurs, des infrastructures connexes (extension du port d'Annaba, stations de dessalement de l'eau de mer, lignes ferroviaires...) dont le coût global est estimé à 790 milliards de dinars.

Le mégaprojet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate et du gaz naturel s'étend sur cinq (5) wilayas de l'Est du pays: Tébesa, Souk Ahras, El Tarf, Skikda et Annaba avec des effets indirects sur les wilayas voisines (Guelma, Jijel, Constantine, Oum El Bouaghi, Khenchela et El Oued). Il est réparti sur quatre (4) sites-clés: les gisements de Bled El-Hadba/Bir El-Ater (Tébesa), la plateforme de Oued Kebrit (Souk Ahras), celle de Hadjar Es-soud (Skikda) et le port d'Annaba.

Ce complexe aura des retombées considérables sur le développement d'activités économiques en générant, notamment, 13.500 emplois pour les besoins de chantiers de réalisation et 2.900 emplois directs pour la phase d'exploitation, selon l'étude du projet réalisée par trois bureaux spécialisés (allemand, français et indien).

Un groupe de travail composé de représentants des ministères, respectivement, de l'Industrie et des mines et de la Formation et de l'enseignement professionnels, a été installé afin de recenser l'ensemble des besoins en matière de qualification pour ce mégaprojet et d'élaborer des plans de formation pour satisfaire ses besoins en ressources humaines.

L'Algérie est actuellement le 9ème producteur mondial de phosphate avec 0,4 million de tonnes produites en 2017. Elle possède un potentiel considérable avec des réserves importantes classées 3ème au monde, après le Maroc et la Chine, et estimées à 2.200 millions de tonnes.

APS

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS Agriculture: rencontre d'opérateurs algériens et américains en Californie

Une rencontre a regroupé mercredi dernier à Sacramento (Californie) 25 opérateurs économiques algériens activant dans le domaine agricole avec leurs homologues américains, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche.

Lors de cette rencontre, tenue en présence du ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, la partie algérienne a exposé les potentialités et les opportunités de coopération et de partenariat qui portent aussi bien sur les activités relevant de la sphère de production que sur celles qui se trouvent en son amont et en aval. A cette occasion, M. Bouazghi a affirmé que cette rencontre entre les opérateurs algériens et américains s'inscrivait dans le cadre de la stratégie du secteur, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour renforcer la sécurité alimentaire de l'Algérie et contribuer à sa croissance économique.

Il a précisé que «les résultats probants obtenus sont, à l'heure actuelle, renforcés et consolidés en encourageant les investissements productifs nationaux et étrangers afin de satisfaire la totalité des besoins



nationaux et de conquérir des marchés à l'export».

Le ministre a, en outre, tenu à souligner que les Etats-Unis «ont organisé leur transition vers une agriculture performante et hautement productive, qui en fait aujourd'hui une puissance agricole de premier plan».

Il a estimé que «le savoir-

faire et la technologie américains méritent d'être au centre des échanges entre les deux pays pour donner lieu à des partenariats féconds et mutuellement avantageux, notamment dans les filières stratégiques». M. Bouazghi a aussi avancé que les opérateurs économiques bénéficieront de l'accompagnement et de l'aide

nécessaire à la réalisation de leurs projets. Pour sa part, l'ambassadeur d'Algérie aux Etats-Unis, Madjid Bouguerra, a indiqué, dans son intervention, que les échanges d'information permettront sans doute aux opérateurs des deux pays d'identifier les opportunités de partenariat qui pourront se traduire en projets concrets.

Signature de quatre mémorandums d'entente pour un partenariat agricole

Quatre (4) mémorandums d'entente, ont été signés, mercredi à Sacramento (Californie) entre le consortium américain Robert International Agriculture Development (RIDA) et des opérateurs économiques algériens, pour la mise en place de projets de partenariat dans des domaines agricoles, a indiqué vendredi le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche dans un communiqué.

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi qui avait effectué une visite de travail du 13 au 18 janvier aux Etats-Unis, pour présenter les différents programmes de développement agricole initiés par le président de la République Abdelaziz Bouteflika dans le cadre du Plan National de Développement Agricole (PNDA), «a assisté à la cérémonie de signature de ces quatre mémorandums d'entente entre les deux parties pour la mise en place de projets de partenariat dans les domaines

de la transformation de la pomme de terre et de production laitière», selon le communiqué.

Le ministre algérien s'est entretenu, par ailleurs, le même jour avec la secrétaire du département de l'Alimentation et de l'Agriculture de Californie, Karen Ross, sur les moyens de raffermir davantage la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'agriculture.

Lors de son intervention en cette occasion, M. Bouazghi, a insisté sur la nécessité de développer davantage les relations économiques entre les deux pays dans une perspective de partenariat gagnant-gagnant.

Après avoir présenté l'évolution qu'a connue l'agriculture algérienne depuis les années 2000 et les opportunités d'investissement et de partenariat qui existent dans le domaine de l'agriculture, M. Bouazghi a estimé que la Californie dispose, de compétences et d'une expertise uniques dans le domaine agricole tout

en considérant que cela lui permettait de contribuer au renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique. La secrétaire du département de l'Alimentation et de l'Agriculture de Californie, Karen Ross, a dit de son côté que «la Californie est une grande puissance agricole, et se singularise par des innovations technologiques, un des facteurs déterminants de la croissance et du dynamisme du secteur agricole américain, ajoute le communiqué.

Elle a également souligné que la Californie, pour faire face à de nombreux défis liés notamment à la sécheresse et à la rareté de l'eau, a beaucoup investi dans la recherche et l'innovation. Au terme de cet entretien, les deux parties ont convenu d'évaluer au renforcement de la coopération bilatérale et au développement d'un partenariat diversifié, mutuellement bénéfique et durable, en mettant à profit la qualité des relations politiques et commerciales qu'entretiennent les deux pays.

ALGÉRIE-FRANCE

Oran : création d'une joint-venture entre Sonatrach et Total pour la réalisation d'un complexe de polypropylène à Arzew

Une convention entre Sonatrach et le groupe français Total a été signée jeudi à Oran pour la création d'une joint-venture permettant la réalisation d'un complexe de polypropylène à Arzew (Est d'Oran).

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, de cadres du groupe pétrolier national et des autorités locales, ainsi que du Directeur général de Total Algérie, Jean Pascal Cléménçon et de cadres du groupe français.

Ce projet pétrochimique comprend une usine de déshydrogénation de propane (PDH) et une unité de production de polypropylène (PP) d'une capacité de 550.000

tonnes par an. Le projet représente un investissement d'environ 1,4 milliard USD pour les deux partenaires. Les P-dg des deux entreprises, Abdelmoumen Ould Kaddour et Patrick Pouyanné, ont signé dimanche 7 octobre à Alger le pacte d'actionnaires de la société commune, Sonatrach Total Enterprise Polymère (STEP) détenue à 51% par Sonatrach et à 49% par Total.

La STEP se chargera également de commercialiser le produit, souligne-t-on. Pour ce qui est du financement, 30% seront constitués de fonds propres, tandis que la BNA souscrira 70% par emprunts bancaires. Il s'agit du premier complexe de production de polypropylène en Algérie qui

sera réalisée dans un délai de 36 mois. Il couvrira les besoins du pays en la matière actuellement importée. L'usine produira 500.000 tonnes sur la période 2018-2023 avec une facture estimée à plus de 650 millions USD. Durant la phase d'exploitation, quelque 300 postes seront créés, a-t-on indiqué. A ce titre, Toufik Hakkar, vice-président business, développement et marketing (BDM) de Sonatrach et M'hamed Kherroubi, vice-président chargé des finances, ont tous deux souligné l'importance de ce projet pour l'économie nationale dans la mesure où il contribuera à réduire l'importation de cette matière et qui représente, également, un grand potentiel d'exportation.

De son côté, le P-dg de la BNA, Abboud Achour, s'est dit fier de contribuer à un projet «aussi ambitieux que celui de ce complexe qui représentera une réelle valeur ajoutée pour l'économie algérienne». Il est à noter que cette convention a été signée, du côté algérien, par le vice-président BDM de Sonatrach, Toufik Hakkar, du vice-président chargé des Finances, M'hamed Kharroubi, du P-dg de la BNA, Abboud Achour et du directeur des domaines d'Oran, Belhadj Djeloul Benaissa. Du côté français, le document a été paraphé par le Directeur général de Total Algérie, Jean Pascal Cléménçon, et Vincent Goud, directeur financier de ce groupe pétrolier.

15^E CONFÉRENCE DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (MAE) DU DIALOGUE 5+5

M. Messahel souligne à Malte «les efforts» de l'Algérie en direction de la jeunesse

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a souligné, hier à La Valette (Malte), les «efforts» de l'Algérie en direction de la jeunesse, notant le rôle de celle-ci dans la dynamique de développement économique et social du pays.

En sa qualité de coprésident de la 15^{ème} Conférence des ministres des Affaires étrangères (MAE) du Dialogue 5+5, le Chef de la Diplomatie algérienne a pris part à une rencontre dédiée à la thématique «Young Mediterranean Voices» (la voix des jeunes en Méditerranée) et dont il a considéré la tenue «d'autant plus importante que l'Algérie accorde une place privilégiée au rôle de la jeunesse dans la dynamique de développement économique et social engagée sous la conduite du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et renforcée à la faveur des dernières réformes qu'il a initiées à différents niveaux».

Des réformes, a-t-il poursuivi, qui ont été «couronnées par une profonde révision de la Constitution dans le but d'approfondir davantage la démocratie en Algérie, à travers une participation dans la vie politique et économique plus active de la société civile et de la jeunesse en particulier». Dans ce cadre, M. Messahel a rappelé la création d'un Conseil supérieur de la jeunesse à la faveur de la dernière révision de la Loi fondamentale, avec pour mandat de formuler des avis et des recommandations au sujet des questions relatives aux besoins de la jeunesse ainsi qu'à son épanouissement dans les domaines économique, social, culturel et sportif.

De même qu'à «contribuer à la promotion au sein de la jeunesse, des valeurs nationales, de la conscience patrio-

tique, de l'esprit civique et de la solidarité sociale, a-t-il ajouté, rappelant qu'il «sera constitué de 172 membres, dont 96 membres représentant de la jeunesse, avec une parité homme et femme».

«La création de cette instance est venue attester de la détermination de l'Algérie de placer la jeunesse au cœur des mutations profondes que connaît l'évolution de la société algérienne qui aspire légitimement à traduire dans la réalité le concept de la démocratie participative qui fait partie désormais du paysage politique de l'Algérie», a encore indiqué le MAE.

Poursuivant ce même objectif, «un avant-projet de Loi organique est en cours d'élaboration en vue d'assurer une plus grande participation de la société civile dans le développement du pays, à travers un appui et un accompagnement plus conséquents de l'Etat au mouvement associatif», a-t-il noté.

Le MAE a, dans le même ordre d'idées, souligné que «l'Algérie mène une politique nationale ambitieuse et volontariste de la jeunesse, dotée de mesures d'accompagnement des jeunes et visant le renforcement de la coordination intersectorielle et les moyens nécessaires dédiés à la jeunesse».

En relation avec ces mesures, il a rappelé notamment «la promotion de l'emploi qui a constitué depuis les années 2000, un des axes de priorité majeure dans le Programme du Président de la République,



M. Abdelaziz Bouteflika, et l'introduction de mesures visant à encourager la création d'activités par les jeunes porteurs de projets», citant les dispositifs de l'Agence nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'Assurance Chômage (CNAC).

Ceci, en plus de «la politique gouvernementale de la garantie de l'enseignement et de la scolarisation ainsi que les efforts consentis en matière de formation universitaire avec un nombre avoisinant les 02 millions d'étudiants et un demi-million de places pédagogiques dans le domaine de la formation professionnelle chaque année».

A titre illustratif, a-t-il argumenté, il y a eu la création, depuis le lancement de ces deux dispositifs, de 512.472 micro-entreprises (dont 10 % par des femmes), induisant plus d'un (01) million de postes d'emploi ainsi que le financement, en 2018, de près de 30.000 projets. Dans ce même

sillage, M. Messahel a mis en exergue «la coopération dédiée à la jeunesse développée par l'Algérie avec l'Union européenne et ses Etats membres ainsi que sa participation au programme européen inter-universitaire «Erasmus Plus» visant à renforcer la coopération et à offrir les possibilités de rencontre, de dialogue et de rapprochement entre les étudiants et les jeunes chercheurs des deux rives de la Méditerranée».

Le MAE a clôturé son intervention en soulignant que «le Gouvernement algérien, conscient de l'importance de cette thématique, entend approfondir son action d'appui et d'accompagnement en faveur des jeunes et de la société civile, en vue de promouvoir davantage leur implication dans la vie politique et économique du pays et soustraire ainsi la jeunesse de la tentation de la radicalisation et de l'extrémisme, ainsi que des dangers de la migration irrégulière».

«Notre espace de dialogue et d'échange est d'une grande utilité dans notre région méditerranéenne»

Le ministre des Affaires étrangères a souligné hier à Malte, dans le cadre de sa coprésidence de la 15^{ème} Conférence des ministres des Affaires étrangères du Dialogue des 5+5, que l'espace 5+5 est «un cadre de dialogue et d'échange qui a fait ses preuves» et est «d'une grande utilité pour un partage franc des expériences et des préoccupations dans la région méditerranéenne».

Lors de son intervention, il a indiqué que «l'espace 5+5 est un cadre de dialogue et d'échange qui a fait ses preuves et est d'une grande utilité pour un partage franc des expériences et des préoccupations dans la région méditerranéenne, et au-delà, et permet de réfléchir ensemble sur des stratégies de réponse efficaces et adaptées face aux défis communs».

Le ministre a relevé que «les profondes mutations que vit le monde continuent d'impacter directement la paix, la sécurité et le développement dans la région», ajoutant que «ce constat interpelle les pays de la région et les invite, plus que jamais, en tant que pays riverains à intensifier le dialogue pour que le bassin méditerranéen retrouve sa vocation de lac de paix et de prospérité partagée».

Dans ce cadre, il a salué «l'initiative du Président Emmanuel Macron pour la tenue à Marseille le 24 juin 2019 du Sommet des deux rives qui «ne manquera pas, ajoute le ministre, d'imprimer une nouvelle dynamique à notre Dialogue grâce à l'association de la société civile et à la dimension concrète qui sera conférée à notre Dialogue à travers les différents chantiers de coopération qui y seront lancés à cette occasion». Dans le même ordre d'idées, le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que l'Algérie qui accueillera, en prévision de ce Sommet, un Forum sur les énergies visant à sortir avec des recommandations en vue d'une transition énergétique dans la région, «n'épargnera aucun effort pour que les objectifs du Sommet soient atteints».

La sécurité en région méditerranéenne est «indivisible et interdépendante»

La sécurité en région méditerranéenne est «indivisible et interdépendante», a souligné, hier à La Valette (Malte), le ministre des Affaires étrangères.

Intervenant en sa qualité de coprésident de la 15^{ème} Conférence des ministres des Affaires étrangères (MAE) du Dialogue 5+5, le chef de la diplomatie algérienne a rappelé que «la sécurité en région méditerranéenne, en tant qu'espace commun entre les pays des deux rives, est indivisible et interdépendante», et mis en exergue, par conséquent, «l'importance d'une coopération régionale sur ce qu'il y a lieu d'entreprendre en termes d'approches et d'actions pour mieux prendre en charge les préoccupations, notamment au plan sécuritaire de notre région».

«L'aggravation de la crise migratoire en Méditerranée nous interpelle à plus d'un titre et exige une prise en charge solidaire et efficace de ce phénomène à travers une approche globale, que mon pays a toujours prônée, qui allie à la fois les impératifs de sécurité, de développement et de respect de la dignité humaine», a poursuivi le MAE. Il a ajouté que «l'Algérie, qui est devenue ces derniers temps un pays de destination, déploie d'importants efforts et sur ses fonds propres, pour sécuriser ses propres frontières et lutter contre la migration illégale». Il a également averti que «l'Algérie, qui a mobilisé d'importants moyens pour faire face aux flux de migrants irréguliers, ne saurait tolérer, et en aucune manière, qu'il soit porté atteinte à sa sécurité par des groupes de pseudo-migrants impliqués dans ce qui se passe dans certains pays de la région». Sur cette même question, le chef de la diplomatie algérienne a estimé que «le Sommet de Malte sur la migration entre l'Afrique et l'Europe, même s'il a permis de prendre conscience de la gravité de ce phénomène et de l'urgence d'y faire face, n'a pas prévu d'engager une vraie dynamique qui serait à même d'apporter des réponses appropriées, efficaces et durables pour traiter la question de la migration irrégulière». Et de conclure en réitérant «la conviction de l'Algérie que les efforts concertés et solidaires devraient être orientés vers le traitement durable des causes profondes du phénomène migratoire, à travers la résolution des crises, le développement des partenariats et la promotion de la mobilité entre les deux rives voisines de la Méditerranée occidentale».

APRS

Il réitère la position de l'Algérie sur les crises et conflits dans la région

Le ministre des Affaires étrangères, a réitéré, vendredi, dans le cadre de sa coprésidence de la 15^{ème} Conférence ministérielle du Dialogue 5+5 qui se déroule à La Valette (Malte), les positions de l'Algérie à l'égard de certains conflits et crises qui continuent de peser sur la sécurité et la stabilité de la région méditerranéenne. C'est dans ce cadre qu'il a réitéré qu'en Libye, «l'Algérie a toujours considéré que la multiplication des agendas et des interventions étrangères, miniment les chances de faire aboutir le processus de règlement juste et durable de cette crise sous l'égide des Nations-unies que conduit le Représentant Spécial du Secrétaire général, Ghassane Salame».

«Nous n'insisterons jamais assez sur la nécessité d'un Agenda unique pour la Libye et l'impératif de faire cesser les ingérences étrangères qui continuent de constituer le véritable obstacle à l'aboutissement du processus de paix dans ce pays voisin et ami» a souligné M. Messahel. Il a ajouté que «l'Algérie reste convaincue que «la solution à la crise libyenne ne peut provenir que du peuple libyen lui-même en dehors de toute imbrication étrangère à travers un dialogue inclusif afin d'aboutir à des solutions consensuelles durables qui seraient acceptables par l'ensemble des parties libyennes».

Le chef de la diplomatie algérienne a salué «les récentes mesures prises par les Libyens pour la coordination sécuritaire qui constituent un pas positif vers l'unification des institutions de l'Etat libyen et exprimé ses encouragements aux

frères libyens pour persévérer sur cette voie de dialogue seule à même de permettre le retour de la stabilité en Libye».

Sur la situation au Sahel, le MAE a réitéré l'engagement «indéfectible» de l'Algérie en faveur du parachèvement de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali à travers l'aide multiforme qu'elle ne cesse de lui fournir ainsi qu'à d'autres pays de la région du Sahel.

Il a également souligné la nécessité d'une implication «plus soutenue» de la communauté internationale et des partenaires européens, en particulier, dans les efforts visant à «consolider la paix et la sécurité dans la région du Sahel».

Le ministre a également mis un accent sur «l'importance de l'appropriation des processus politiques par les parties au conflit dans leurs pays en vue de solutions efficaces et durables».

Concernant la situation en Syrie, il a rappelé que «l'Algérie a toujours été en faveur d'une solution politique, basée sur le dialogue et la réconciliation, seule à même de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et l'unité de son peuple, dont la volonté souveraine à décider librement de son propre devenir doit être respectée».

Il a dans le même temps réitéré le soutien de l'Algérie «aux efforts de l'émissaire onusien et au processus d'Astana pour parvenir à une solution pacifique qui découlera d'un dialogue constructif entre les différents acteurs syriens ainsi

que son soutien au peuple syrien frère dans sa lutte contre le terrorisme et dans sa quête de stabilité et de préservation de la souveraineté de son pays».

Abordant la question de la lutte antiterroriste, le MAE a indiqué qu'«en dépit des reculs et des défaites infligés au terrorisme ces derniers temps, il constitue toujours une menace globale face à laquelle aucun pays n'est à l'abri, notamment en raison de sa grande capacité de mobilité, de mutation, d'adaptation et d'innovation notamment dans ses modes opératoires».

Il s'est félicité, dans ce cadre, du travail accompli par le GCTF enrichissant chaque fois l'éventail des instruments que requiert une conduite efficace de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

«Ces situations conflictuelles viennent rappeler celles déjà existantes et dont la non résolution continue d'entraver la construction de l'espace méditerranéen, et de maintenir une atmosphère de tension et d'insécurité dans la région», a déclaré le ministre.

Il a évoqué, dans ce cadre, la question palestinienne qui «nécessite une conjugaison des efforts en vue de sortir de la situation de blocage actuel du processus de paix, et mettre fin ainsi aux souffrances quotidiennes du peuple palestinien», en exprimant «le soutien de l'Algérie au droit inaliénable du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec Al-Qods comme capitale».

OULD KADDOUR :
«Ceux qui affirment que nos gisements de pétrole sont épuisés, sont loin de la vérité»



Le Président directeur général du Groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a estimé, jeudi à Oran, que «ceux qui affirment que nos gisements pétroliers sont épuisés sont très loin de la vérité».

S'exprimant à la presse, en marge d'une cérémonie de signature d'une convention entre Sonatrach et le groupe français Total pour la création d'une joint venture relative à la réalisation d'un complexe de polypropylène, le Pdg du groupe pétrolier national a estimé que «ceux qui affirment que nos gisements sont en voie d'épuisement, sont loin de la vérité».

«Nous n'avons pas un système de mesure des puits de pétrole pour dire que nos puits sont épuisés. Jusqu'à présent, nous ne savons pas combien nous produisons exactement, ni combien nous consommons, ou à combien sont estimés nos réserves», a-t-il fait savoir, soulignant que «nul ne peut répondre à ces questions. Tout ce qui se dit n'est que spéculations».

A ce propos, il a souligné que l'Algérie est un pays immense et ses ressources sont exploitées à moins de 30%, faisant savoir que «d'excellentes nouvelles sont à venir».

Répondant à une question sur l'exploration du gaz de schiste, le responsable de Sonatrach a précisé que d'importants groupes comme British Petroleum, Total et autres souhaiteraient venir travailler dans ce domaine «car nous avons un réel un potentiel», a-t-il dit. «L'Algérie dispose de la troisième réserve mondiale. Ceci a été confirmé par des institutions internationales et à travers des mesures par satellites. De ce fait, de nombreux groupes ont affiché leur volonté de travailler en Algérie», a-t-il mis en exergue.

Pour lui, «le pays est très attractif. Les groupes étrangers le savent très bien. Maintenant, c'est à nous de trouver les formes nécessaires de ce partenariat», a-t-il encore ajouté.

«Des discussions et des négociations sont menées à long terme. Une avancée positive est remarquée. Toutefois, nous ne sommes pas encore arrivés à un accord. Nous avançons certainement mais avec beaucoup de précautions pour pouvoir faire des partenariats gagnants», a encore déclaré, M. Ould Kaddour.

Concernant l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des travailleurs du Groupe, le Pdg de Sonatrach a estimé qu'une «réorganisation s'impose». «Actuellement 3.000 responsables en ressources humaines sont mobilisés pour les besoins de cette réorganisation», a-t-il fait remarquer. Pour lui, «une révolution doit être opérée dans le système actuel, sinon la saignée des cadres et des travailleurs vers d'autres sociétés et d'autres pays persistera». «En 2019, nous aboutirons à des solutions innovatrices pour l'amélioration de la situation socioprofessionnelle de nos travailleurs, pour protéger nos personnels, les motiver et les garder», a-t-il conclu.

CNAS:

Les arrêts de travail ont coûté 16 milliards de DA à la Caisse en 2018

Le Directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), M. Tidjani Hassen Haddam a fait savoir, jeudi à Alger, que les arrêts de travail ont coûté 16 milliards de DA à la CNAS en 2018, estimant que ces arrêts figureraient parmi les causes à l'origine du dysfonctionnement financier que connaît la Caisse.

«Plus de deux millions d'arrêts de travail ont été enregistrés en 2018, dont le remboursement a dépassé 13 milliards/jours, ce qui a coûté 16 milliards de DA à la CNAS», a précisé M. Haddam lors d'une séance d'audition sur l'organisation et le fonctionnement de la CNAS, organisée par la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans ce cadre, le même responsable a appelé à «la nécessité de lutter contre les arrêts de travail indus qui sont parmi les principales causes de dysfonctionnement financier de la Caisse». A ce propos, il a indiqué que la CNAS a mis en place des mécanismes à cet effet devant permettre de rejeter certains arrêts de travail en renforçant le contrôle administratif via l'adoption d'un programme approfondi en vue de préserver les équilibres financiers de la Caisse et assurer sa pérennité.

Il a, par ailleurs, estimé que cette démarche «relève de la responsabilité commune à l'effet d'adhérer à la politique adoptée par les hautes autorités du pays visant à préserver la paix sociale à travers le système nationale de protection sociale». Après avoir rappelé le nombre de bénéficiaires des prestations de la sécurité sociale qui a atteint 39 millions, dont plus de 12 millions assurés, M. Haddam a noté, dans

ce sens, un équilibre entre les revenus de la Caisse, qui s'élève à 440 milliards de DA et ses dépenses de 414 milliards de DA durant 2018, alors que les dépenses de remboursement des médicaments s'élèvent à 200 milliards de DA.

Dans le cadre des efforts visant à la rationalisation des dépenses, M. Haddam a fait savoir que le nombre des bénéficiaires de soins à l'étranger a été réduit notamment ceux atteints de maladies cardiovasculaires. Le nombre de malades pris en charge dans les différentes cliniques de cardiologie à travers le pays s'élève à 800 patients pour un coût de plus de 3 milliards de DA.

Le directeur général de la CNAS a indiqué par ailleurs que «l'utilisation de la carte CHIFA sera ultérieurement élargie à la chirurgie cardiovasculaire et la dialyse», faisant savoir, à ce propos, que la Caisse avait pris en charge, l'année dernière, plus de 3 millions de patients atteints de maladies chroniques et que le nombre de cartes délivrées avait dépassé 14 millions, en sus du paiement de 569 millions de factures électroniques depuis 2006. En 2018, plus de 79.000 employeurs ont été contrôlés et 180.000 contraventions ont été recensées (non déclaration du travail et des travailleurs, et déclaration partielle des salaires), ce qui représente un montant d'environ 16 milliards DA. Ré-



pondant, par ailleurs, aux préoccupations de certains membres de la commission en ce qui concerne la liste des médicaments remboursables, M. Haddam a précisé que l'Algérie «reste l'un des rares pays qui rembourse largement ses patients», faisant état du remboursement par la CNAS de 4500 classes de médicaments. Le même responsable a affirmé que l'utilisation de la carte médicale électronique serait généralisée au cours de cette année comme mesure permettant l'amélioration et la modernisation du service public ainsi que la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques. Soulignant devant la commission que les grands défis auxquels est confrontée la Caisse «exigent de tout un chacun de préserver les acquis réalisés en vue d'atteindre un système solide, basé sur

la justice sociale et la fourniture des prestations à un grand nombre des franges de la société», le responsable a ajouté que la Caisse «se veut l'épine dorsale de la protection sociale et le moyen idéal de la solidarité nationale». Ce sont là des choix qui entrent, explique-t-il, dans le cadre de l'ancrage de la justice sociale, de la préservation de la paix sociale et de la création d'un climat propice au développement économique.

M. Haddam a précisé, par ailleurs, que le système de la CNAS était étroitement lié à la conjugaison des efforts de toutes les parties dans le cadre du dialogue social qui permet l'amélioration continue des indicateurs du développement socioéconomique et la lutte contre toutes les pratiques négatives susceptibles de porter atteinte aux équilibres financiers de la CNAS».

TRANSPORT:

Création d'un groupement national comprenant les entreprises publiques de transport urbain et suburbain



La création d'un Groupement national d'intérêt commun (GNIC) comprenant les entreprises de transport urbain et suburbain activant au niveau national a été annoncée, jeudi à Alger, au terme d'une rencontre sur «la gestion des établissements de transport urbain...logistique et formation».

Ce Groupement est à même d'unifier les efforts de ces établissements dans différents domaines, notamment l'acquisition de bus et de pièces de rechange, l'assurance, la formation, ainsi que la réduction des coûts. Organisée du 15 au 17 janvier et animée par des directeurs généraux et des cadres des établissements publics de transport urbain et suburbain ainsi que des cadres du ministère des Travaux publics et des Transports et de la direction des Transports de la wilaya d'Alger, en sus des cadres de l'autorité organisatrice des transports urbains d'Alger et des représentants du partenaire social, cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, présent égale-

ment à la cérémonie d'annonce de la création de ce nouveau groupe.

A cette occasion, le ministre a précisé que ce Groupement permettrait l'unification des efforts des établissements publics concernés, notamment en matière d'acquisition de bus et de pièces de rechange, d'assurance et de formation.

De leur côté, les responsables des établissements de transport urbain et suburbain activant à travers le territoire national ont relevé, à l'issue de cette rencontre, l'importance du rôle que jouent ces établissements dans la vie quotidienne des citoyens en facilitant leurs mouvements.

Ils ont rappelé en outre que la création de ces établissements faisait suite aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a ordonné la généralisation de la création de ces établissements à travers les wilayas du pays du fait qu'ils constituent un outil efficace de réalisation du principe de solidarité nationale entre toutes les franges de la société.

Ces entreprises constituent «un mécanisme efficient auprès des autorités publiques pour garantir un service public suivant les normes internationales en vigueur», selon les participants. Ils ont également mis l'accent sur l'impératif de préserver ces acquis et de rendre le transport public plus attractif pour réduire les embouteillages et préserver l'environnement, tout en respectant les bonnes règles de gestion.

Entre autres règles, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de respecter les règles d'exploitation et de maintenance et garantir un service continu, en veillant sur le bon traitement des clients. Ils ont également insisté sur l'impératif d'une gestion rationnelle des ressources humaines et financières des entreprises, d'une diversification des activités pour l'obtention des ressources financières supplémentaires de façon à réduire le recours au budget de l'Etat outre le renforcement du dialogue avec le partenaire social pour éviter les crises et instaurer la stabilité.

Les participants ont appelé, en outre, à accorder la priorité du facteur humain dans les programmes de gestion en assurant des formations dans divers domaines de l'activité professionnelle. Le parc global des bus de transport des voyageurs à travers le territoire national compte 1.611 bus, sans compter 300 bus affrétés auprès de l'Entreprise publique de transport urbain (EPTU) et 100 bus auprès de l'Entreprise de transport urbain d'Oran (ETUO). Les Entreprises publiques de transport urbain et suburbain activant à travers le pays ont assuré le transport de plus de 200 millions de passagers en 2018.

AÏN DEFLA : Lancement prochain de 15 opérations de développement dans la commune de Aïn Defla (wali)

Au total, 15 opérations de développement seront lancés durant les semaines à venir au niveau de la commune de Aïn Defla, a annoncé le wali, Azziz Benyoucef.

Ces opérations pour lesquelles une enveloppe financière de plus de 310 millions de dinars a été allouée concernent, dans la plupart des cas, des actions de proximité visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen et la prise en charge des lacunes qui persistent au niveau de cette commune, a indiqué le wali, qui s'exprimait en début de soirée à la faveur d'une réunion consacrée au plan d'action visant le développement de la commune de Aïn Defla.

Cette nouvelle enveloppe vient s'ajouter aux 2,18 milliards de dinars octroyée à la commune au titre de l'année 2018 dans le but de concrétiser plus de 100 opérations se rapportant à divers aspects socio-économique, a précisé le wali, faisant remarquer que les projets déjà lancés ont trait entre autres aux routes, l'AEP, l'électrification, l'éducation et le logement.

S'attardant sur ce dernier point, il a précisé que les clés des logements des communes de Khémis Miliana, El Attaf, El Abadia et Aïn Defla, dont les listes ont été affichées, seront remis à leurs bénéficiaires une fois l'étude des recours

introduits complètement achevée.

Il a, dans ce cadre, fait savoir que la première opération de remise des clés des logements concernera la commune d'El Abadia, dont les habitants du quartier Ezzitounne vivent dans des conditions particulièrement précaires.

«D'autres programmes de logements, tous segments confondus, seront lancés à l'avenir», a soutenu le chef de l'exécutif, assurant avoir instruit les chefs de daïras à recenser les demandes de logements et à les étudier de manière exhaustive afin de s'assurer que les postulants aux logements remplissent les critères leur ouvrant droit à l'acquisition d'une habitation.

Auparavant, le wali a inspecté divers projets lancés au niveau de la commune de Aïn Defla en vue de s'enquérir du taux d'avancement de leurs travaux. Au niveau de l'hôpital



des 240 lits, le wali a mis l'accent sur la nécessité de parachever l'aménagement extérieur de cette structure, se félicitant que le taux d'avancement des travaux avoisinent les 90 %.

«L'entrée en service de cet hôpital comptant de nombreuses spécialités sera favorablement accueillie par le citoyen, puisqu'il lui épargnera le calvaire des déplacements vers les structures de santé des régions avoisinantes», a-t-il observé.

Dans la périphérie de Aïn Defla, le wali a fait montre de

sa colère lors de son inspection du projet de l'aménagement de la route reliant Aïn Defla à la région montagneuse d'El Abed s'étalant sur 7 km, insistant les responsables de la DTP à achever les travaux «dans les plus brefs délais».

Le P/APC de Aïn Defla, le chef de daïra, les directeurs de l'exécutif, les notables de la ville et des représentants de la société civile ont pris part à la réunion consacrée au plan d'action visant le développement de la commune de Aïn Defla abritée par la salle de réunion du siège de la wilaya.

PROCHAINE RENTRÉE PROFESSIONNELLE À MILA : Introduction de cinq nouvelles spécialités

Cinq nouvelles spécialités renforceront le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya de Mila lors de la prochaine rentrée (session de février), a indiqué la directrice locale du secteur, Samira Belmadjat.

Les spécialités de technicien en chimie, installation de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques, seront introduites lors de la session de février prochain, a précisé la responsable mercredi à l'APS, soulignant que ces formations seront sanctionnées par des attestations de maîtrise professionnelle.

Le secteur propose également aux stagiaires des formations dans la collecte et le tri des déchets ainsi que l'application de revêtement époxy a-t-on noté relevant que des certificats de qualification sanctionneront ces formations.

Le secteur de la formation et l'enseignement professionnels dans la wilaya de Mila offre également 100 spécialités pour les apprenants, a ajouté Mme Belmadjat, soulignant que «ces spécialités répondent aux besoins du marché du travail local et œuvrent à accompagner le secteur économique».

En outre, 4.280 postes pédagogiques sont prévus pour la prochaine rentrée professionnelle, le 24 février prochain, dont 2.965 formations diplômantes et 1.315 formations qualifiantes, a déclaré la responsable.

Un total de 6.545 postes pédagogiques ont été proposés à Mila au cours de la session de septembre dernier, dont 4.695 formations diplômantes, a rappelée la même source.

Les apprenants seront répartis sur 16 établissements de formation, dont un institut national spécialisé, a-t-on conclu.

TISSEMSILT Cérémonie marquant la journée nationale de la commune au cœur des mutations

A l'occasion de la Journée nationale de la commune qui correspond cette année avec le 52e anniversaire de la commune algérienne qui aura lieu le 18 janvier 2019.

Un riche programme a été tracé par la wilaya afin d'initier l'ensemble des citoyens à mieux connaître leurs communes.

Conformément aux instructions du Ministère de l'intérieur, et à l'instar des autres régions du pays, l'APC de Tissemsilt a été au rendez-vous, de l'organisation des portes ouvertes à la maison de la culture "Mouloud Kacem Naït Belkacem" de Tissemsilt, sur les Assemblées Populaires Communales, sous le haut patronage du Président de la République, à l'effet de commémorer

la promulgation de l'ordonnance N° 67-24 du 18 janvier 1967 portant sur le premier code communal de l'Algérie indépendante.

«Des portes ouvertes» portant sur l'ensemble des activités de l'Assemblée Populaire Communale a été visité par le wali de Tissemsilt, Salah El Afani, mettant en exergue l'hommage rendu aux premiers élus locaux qui ont assumé des mandats aux premières années de l'indépendance, ainsi que les sacrifices consentis par les Présidents de Délégations Exécutives Communales "D.E.C".

Par ailleurs il a été fait état, que cet événement sera célébré la journée du 18 janvier de chaque année.

La lutte contre la bureaucratie, la modernisation de



l'administration, le développement local, la démocratie participative, la biométrie dans les services, de l'état civil, tels sont les principaux points mis en relief dans le contenu de la modernisation de l'administration communale.

Il y a lieu de signaler, que cette louable initiative est aussi

une opportunité, pour donner un large aperçu sur les véritables prérogatives de la commune, et le rôle des Plans Communaux de Développement "P.C.D".

Par ailleurs, des ex P/APC et des fonctionnaires retraités ont été honorés.

Abed Meghit

OUARGLA: L'unité de production d'aliments de poissons en exploitation l'an prochain

L'unité de production d'aliments pour crevettes et poissons d'eau douce de la ferme pilote d'élevage de crevettes d'eau douce de Hassi-Ben-Abdallah (20 km d'Ouargla) entrera en exploitation l'année prochaine, a-t-on appris jeudi des responsables de cette ferme aquacole.

Appelée à contribuer au développement de la filière aquacole et à l'encouragement de l'investissement dans l'aquaculture en général, cette nouvelle unité, fruit d'une coopération algéro-Sud-Coréenne, vient de réceptionner la bâtisse devant l'abriter, en attendant son équipement sur financement Sud-coréen, a précisé à l'APS le gestionnaire de la ferme, Messaoud Kachi, en marge de la visite d'une délégation Sud-Coréenne spécialisée à la ferme précitée.

Cette unité offrira une production d'aliments de dix (10) quintaux par heure, et permettra ainsi de ne plus recourir à l'importation de ce produit nutritif et d'enrichissement des crustacées et des poissons d'eau douce de Corée du Sud et de pays européens et, ainsi, d'avoir une maîtrise totale et locale de ce segment, a-t-il expliqué.

Bien qu'elle soit nouvellement introduite dans cette région du Sud, l'aquaculture, dans ses volets d'élevage de poissons et de crustacées «Gammare», la ferme de Hassi-Benabdallah a donné lieu à des résultats «encourageants», ouvrant de larges perspectives de développement de la filière et de création d'emplois, a estimé le même responsable.

Réceptionnée en janvier 2016, cette ferme aquacole, pôle de développement important de la crevette-culture dans la région devra contribuer au développement de cette expérience et à consolider les connaissances techniques et les capacités de développement de cette filière en zones sahariennes, a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques (DPRA), Nadir Korichi.

Ce projet, d'une capacité théorique de production totale de 20 à 30 tonnes/an de crevettes à pattes blanches, est composé de différentes installations, dont un centre de recherche, des bassins d'élevage et d'engraissement, d'une unité de production d'aliments de poissons et de laboratoires (génétique, microbiologique et qualité de l'eau).

Fruit d'une coopération algéro-Sud-coréenne, ce projet, retenu au titre de la stratégie nationale de diversification de l'investissement créateur de richesses, a généré plusieurs emplois, notamment pour les universitaires.

La délégation sud-coréenne effectuera une visite du 16 au 18 janvier courant à la ferme pilote d'élevage de crevette d'eau douce pour s'enquérir des conditions de préparation à la mise en place de la nouvelle unité de production d'aliments de poissons et mener une étude liée aux équipements et moyens nécessaires requis pour l'entrée en production de cette entité dans les délais fixés.

APS

PROTECTION CIVILE: Plus de 92.000 interventions à Alger en 2018

Les services de la Protection civile ont effectué 92.000 interventions en 2018 pour apporter aide et assistance aux citoyens et transporter les victimes et les blessés des différents accidents, a indiqué, jeudi, le lieutenant Benkhalfallah Khaled, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Les éléments de la Protection civile ont effectué, durant l'année 2018, 92.449 interventions au niveau de la wilaya d'Alger, contre 92.135 en 2017, et environ 94.000 en 2016, a précisé à l'APS M. Benkhalfallah faisant état de l'enregistrement à Alger de 6792 accidents de la route ayant fait 6144 blessés et 69 morts.

Les accidents de la route représente 12% de l'ensemble des interventions de la Protection Civile au niveau de la wilaya, même si le nombre de victimes déploré est inférieur à celui de 2017 (6130 accidents ayant fait 81 morts et 6236 blessés), a fait savoir M. Benkhalfallah appelant, par la même occasion, les usagers de la voie publique à la vigilance et à la prudence, ainsi qu'au respect du code de la route.

Soulignant que l'auto-roule est-ouest avait enregistré le plus lourd bilan en accidents et victimes (2282 accidents/39 morts), il a indiqué que les interventions de secours et d'évacuation ont constitué 56% du total des interventions de ce corps (29.778 per-

sonnes secourues et 1221 morts évacués).

Quant aux incendies enregistrés au niveau de la capitale, le bilan de la Protection civile fait état de plus de 45.000 incendies, suite auxquels 179 personnes ont été secourues et 5 décès déplorés. Ce même bilan dévoile 286 feux urbains ayant fait 96 brûlés et 2 morts, trois (3) incendies industriels n'ayant occasionné «fort heureusement» aucune perte humaine, a ajouté le lieutenant Benkhalfallah.

Par ailleurs, 51 incendies se sont déclarés dans des bidonvilles et 229 feux ont endommagé des véhicules et différents engins en faisant 18 blessés, a fait savoir le représentant de la Protection civile qui a précisé que les feux de forêt ont ravagé une superficie de plus de 360.000 m² d'herbes et 2700 m² de broussailles outre des in-



condies agricoles ayant détruit quelque 30 arbres fruitiers et 3555 bottes de foin.

Dans la case «divers», les éléments de la Protection civile ont enregistré 20.775 interventions pour le secours de 20.866 blessés outre 17.389 opérations de transport et d'assistance aux sans-abris. D'autre part, le même bilan déplore (8) noyades lors de la saison estivale 2018. Evoquant les cas d'intoxication, le même responsable a fait état de 414 interventions en faveur de 475 personnes.

La majorité des interventions (191) ont concerné des cas d'intoxications alimentaires et 80 autres pour des cas d'intoxications médicamenteuses.

Les accidents d'asphyxie par inhalation de monoxyde de carbone et de gaz butane ont fait 14 victimes en 2018, et 253 personnes secourues grâce aux éléments de la Protection civile, a précisé le lieutenant qui a mis en avant l'impératif de l'entretien correct des appareils à gaz et de l'existence de système d'aération.

CONSTANTINE : 2.400 poussins périssent dans l'incendie d'une serre avicole près d'Aïn Abid

Pas moins de 2.400 poussins ont péri jeudi dans l'incendie d'une serre d'élevage de volaille située dans la commune d'Aïn Abid (wilaya de Constantine), a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile.

L'incendie dont l'origine n'a pas encore été identifiée s'est produit au village Laâmamra 20 août 1955 (40 km Sud de Constantine), provoquant également la destruction de 1,5 quintal de son d'avoine et de 15 bottes de foin, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué.

Dés l'alerte donnée, les sapeurs-pompiers ont euvré à circonscrire le sinistre qui a détruit 2,45 m² et ont pu préserver des flammes un hangar, où étaient stockées 42 bottes de foin et 13 bonbonnes de gaz butane.

Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes exactes de déclenchement cet incendie.

ACCIDENT Un quadragénaire mort percuté par un train près de la gare d'El-Harrach

Un homme quadragénaire a trouvé la mort, jeudi, après avoir été percuté par un train reliant Thénia à Alger au niveau de Oued Semmar, non loin de la gare d'El Harrach (Est d'Alger), a-t-on appris d'une source la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de la cellule de communication de la Direction de la protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah a fait savoir qu'«un homme quadragénaire a été mortellement percuté, jeudi, par un train reliant Thénia (Boumerdes) à Alger à proximité de Oued Semmar, non loin de la gare d'El Harrach. L'accident tragique a eu lieu à 9h30 du matin lorsque la victime marchait sur la voie ferrée au niveau de Oued Semmar, non loin de la cité Kourifa (près de la gare d'El Harrach), a précisé le lieutenant Benkhalfallah, relevant que les agents de la Protection civile sont intervenus pour transférer le corps inerte du quadragénaire. La victime a été transférée à la morgue du cimetière d'El Alia, a-t-il dit, ajoutant que les services de la sûreté ont ouvert une enquête pour définir les circonstances de cet accident.

AÏN TÉMOUCHENT : Un réseau de trafic de drogue démantelé et 8 kg de résine de cannabis saisis

Les éléments de la sûreté de wilaya d'Aïn Témoûchent ont démantelé, dernièrement, un réseau spécialisé dans le trafic de drogue composé de quatre individus et saisi une quantité de 8 kg de résine de cannabis, a-t-on appris jeudi de ce corps de sûreté. Agissant sur informations faisant état de l'existence d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue opérant sur l'axe de la bande frontalière ouest du pays vers la région centre du pays via Aïn Témoûchent, les enquêteurs ont appréhendé les membres du réseau, composé de quatre éléments, en flagrant délit de livraison de la dite quantité de drogue à bord d'un véhicule touristique. Une quantité de 7,8 kg de résine de cannabis, deux véhicules et des armes blanches outre une somme de 944.000 DA ont été saisis. Présentés devant le procureur de la république près le tribunal de Béni Saf, deux des quatre inculpés ont été placés en détention provisoire et deux autres ont bénéficié d'une citation directe, a-t-on précisé de même source.

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE: 9 morts en 72 heures

Neuf (9) personnes ont péri, intoxiquées par des fuites de monoxyde de Carbone durant la période du 14 au 17 janvier en cours, dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi jeudi par les services de la Protection civile.

En outre, depuis le début du même mois, 31 personnes sont mortes, intoxiquées par le même gaz toxique, alors que 224 autres, incombodées par son inhalation, ont été secourues.

Devant un bilan aussi lourd, les services de la Protection civile qui appellent les utilisateurs d'appareils de chauffage et chauffe-bains, «à redoubler de vigilance», incombent ces pertes humaines aux «erreurs de prévention en matière de sécurité, à l'absence d'une bonne aération, ainsi qu'à la mauvaise utilisation de

ces appareils», mis en cause dans de nombreux cas signalés.

D'autant, que la baisse de température, favorise l'utilisation massive de ces dispositifs qui requièrent une grande attention de la part de leurs utilisateurs, avertit la même source.

Les citoyens, sont par conséquent appelés à élever «le niveau de prudence et de vigilance», exigés et à respecter les consignes de sécurité, afin de préserver leur vie et les dommages qui peuvent être générés.

Les services de la Protection civile, rappellent dans ce contexte le dispositif de sécurité à respecter pour éviter des accidents dramatiques et insistent sur la nécessité de «laisser ouvertes les prise d'air du logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage et d'aérer au moins 10 minutes par jour, les pièces occupées,

au moment de l'utilisation des dispositifs de chauffage». Tout utilisateur de ces appareils est tenu, par ailleurs, de les entretenir et les régler régulièrement par un professionnel, de ne pas les utiliser dans des pièces dépourvues d'aérations, et de ne pas se servir de moyens de chauffage traditionnels tels que «Tabouma» ou d'appareils de cuisson pour se réchauffer. Les services de la Protection civile qui interpellent, en outre, les utilisateurs de véhicules sur les dangers d'asphyxie encourus, en laissant le moteur d'un voiture, en marche, dans un garage fermé, rappellent au citoyen la nécessité de recourir au numéro d'appel de la Protection civile (14), pour toutes urgence, en précisant l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

LAGHOUAT : «Les petites Oasis», un projet pour la protection de l'enfance

Le projet environnemental «Les Petites Oasis» a été lancé jeudi dans la wilaya de Laghouat à l'initiative de l'association locale «El-Açil» pour la protection de l'enfance et l'accompagnement des jeunes.

Lancée lors d'une cérémonie tenue au lycée «Imam El-Ghazali» à Laghouat, l'opération, retenue dans le cadre du renforcement des clubs verts à travers les établissements et organismes de la wilaya

de Laghouat, consiste, dans sa première phase, à la distribution d'outils et moyens de boisement au profit de huit établissements scolaires et juvéniles disposant de clubs verts, ont indiqué les responsables de l'association El-Açil. Il est fait état aussi de la programmation de sessions de formation au profit des membres des clubs verts au niveau de l'université «Amar Thelidji» de Laghouat, encadrées par

des agronomes pour accompagner et suivre, six mois durant, les opérations de boisement et la croissance des arbustes mis en terre. Mené en coordination avec les directions de l'éducation et de la jeunesse et des sports, le projet «Petites Oasis» sera suivi d'une autre initiative «Durabilité du projet» consistant en le transfert des arbustes des clubs verts vers les espaces du jardin botanique oasien de La-

ghouat notamment, a expliqué le président de l'association, Bachir Kabsi.

Ce projet s'assigne comme objectifs le changement des comportements vis-à-vis de l'environnement, la promotion du sens civique, la mobilisation et l'implication des familles et enfants dans les activités de terrain, dont les campagnes de sensibilisation et les opérations de nettoyage, de boisement et de jardinage.

ÉTAS-UNIS/MIGRATIONS: Des milliers d'enfants de plus que ce qui a été annoncé séparés de leurs familles

L'administration américaine de Donald Trump a très probablement séparé des milliers d'enfants de plus de leurs parents, à la frontière sud des Etats-Unis, que ce qui a été précédemment annoncé, selon un rapport du département US de la Santé et des Services sociaux.



Le gouvernement fédéral a annoncé que près de 3.000 enfants avaient été séparés de force de leurs parents en vertu de la politique d'immigration «tolérance zéro» adoptée l'année dernière, aux termes de laquelle presque tous les adultes entrant illégalement dans le pays étaient poursuivis et tous les enfants qui les accompagnaient étaient placés dans des foyers d'accueil.

Mais avant même que l'administration dévoile officiellement la politique de tolérance zéro au printemps 2018, le personnel du département de la Santé et des Services sociaux des Etats-Unis, l'agence chargée de la prise en charge des enfants en détention fédérale, avait constaté une «forte augmentation» du nombre d'enfants séparés d'un parent ou d'un tuteur, selon le rapport du bureau de l'inspecteur général de l'agence.

Selon le rapport, les responsables du département qui s'occupent des enfants immigrants saisis à la frontière se sont rendus compte, en août 2017, que la proportion d'enfants séparés de leurs parents était 10 fois plus élevée qu'auparavant, lorsque les familles étaient séparées uniquement pour des raisons de sécurité de leurs enfants.

Ce n'est qu'en avril suivant que l'administration a annoncé une approche de tolérance zéro en vertu de laquelle les familles seraient séparées, car tous les adultes traversant la frontière sans autorisation seraient inculpés et emprisonnés.

En décembre dernier, le département de la Santé et des services sociaux avait identifié 2.737 enfants séparés de leurs parents en vertu de cette politique et devant être réunifiés par une ordonnance de la Cour fédérale rendue en juin 2018.

Mais ce nombre ne repré-

sente pas l'ensemble des séparations de familles. Des milliers d'enfants ont peut-être été séparés lors d'un afflux qui a débuté en 2017, avant le décompte requis par la Cour, précise le rapport.

Ainsi, le nombre total d'enfants séparés d'un parent ou d'un tuteur par les autorités de l'immigration est «inconnu», en raison de l'absence d'un système de suivi formel coordonné entre le Bureau de la réinstallation des réfugiés, la branche des services de santé et des services sociaux qui accueille les enfants et le Département de la Sécurité intérieure, qui les a séparés de leurs parents.

«Ce rapport confirme ce que nous soupçonnions: cette pratique cruelle en matière de séparation des familles était bien plus importante que ce que l'administration avait laissé entendre», a déclaré Lee Gelernt, qui a contesté la politique devant un tribunal au nom de l'American Civil Liberties Union.

«Nous serons de retour devant le tribunal et demanderons au juge d'ordonner au gouvernement d'expliquer ces chiffres», a-t-il ajouté.

Les séparations familiales étaient un élément essentiel des efforts déployés par l'administration Trump pour dissuader les familles de migrants d'essayer d'entrer dans le pays à la frontière sud-ouest, où elles arrivaient en grand nombre, fuyant la violence et la pauvreté en Amérique centrale, selon les observateurs. Bien que cette politique ait été conçue comme une décision de poursuivre en justice ceux qui sont entrés illégalement aux Etats-Unis, des milliers de parents migrants ont passé des mois dans une incertitude déchirante, incapables de communiquer avec leurs enfants et, dans de nombreux cas, ne sachant même pas où étaient leurs enfants, selon les médias.

PAKISTAN : Un «juge poète» prend la tête de la Cour suprême

Un «juge poète» a prêté serment hier à la tête de la Cour suprême, la plus haute institution judiciaire du pays, dont les décisions parfois controversées, de la destitution d'un Premier ministre à l'acquittement d'Asia Bibi, ont agité le pays ces dernières années.

«Je ferai le bien pour toutes sortes de personnes, conformément à la loi, sans crainte ni faveur», a juré Asif Saeed Khan Khosa, 64 ans, lors de la cérémonie retransmise en direct, qui s'est tenue devant une foule de dignitaires.

Le juge Khosa, le magistrat pénaliste le plus reconnu du pays, s'est vu décerner le surnom de «juge poète» pour son habitude de citer des oeuvres littéraires dans ses jugements.

Désormais 26e président de la Cour suprême pakistanaise, il était parmi les magistrats qui ont prononcé la destitution de l'ex-Premier ministre Nawaz Sharif pour corruption en 2017. Il avait alors utilisé une citation de l'écrivain français Honoré de Balzac: «Derrière chaque grande fortune, il y a un crime».

Dans l'affaire Asia Bibi, du nom d'une chrétienne condamnée à mort pour blasphème il y a neuf ans, dont il a rédigé fin octobre l'acte d'acquittement, il avait repris une ligne de William Shakespeare: «Je suis moins pécheur que victime du péché.» Il s'est toutefois abstenu de toute référence littéraire jeudi lors d'une cérémonie d'adieu à son prédécesseur, Mian Saqib Nisar, lui-même objet de fortes critiques pour son immixtion jugée exagérée dans les sphères politique ou sociale.

Grâce à une disposition juridique qui permet à certains juges de se saisir de toute question d'intérêt public, Mian Saqib Nisar a notamment initié un vaste débat sur le contrôle des naissances et lancé un fonds participatif destiné à construire deux barrages.

Cette disposition juridique ne sera désormais plus utilisée que «très modérément» et «seulement s'il n'y a aucun autre remède adéquat ou efficace», a affirmé le juge Khosa.

Akram Sheikh, un ancien président de la Cour Suprême, a salué cette volonté de «séparer les pouvoirs judiciaire et exécutif», qui va «renforcer la démocratie».

La justice pakistanaise, en sous-capacité permanente, peine à faire face à la démographie galopante du pays, et l'accroissement des affaires qui en découle, ce qui aboutit à des retards considérables dans le rendu des décisions. Près de 1,9 million d'affaires sont en attente dans les tribunaux, a affirmé M. Khosa, pour 3.000 juges en poste. Même s'ils travaillaient «36 heures par jour», ils ne pourraient y faire face, a-t-il regretté.

RUSSIE

La Russie rejette la piste terroriste dans l'explosion meurtrière du 31 décembre

Les enquêteurs russes ont réaffirmé privilégier la piste d'un accident dû au gaz comme cause de l'explosion qui a tué 39 personnes le 31 décembre dans un immeuble de l'Oural, rejetant des informations selon lesquelles il s'agissait d'une attaque terroriste du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

«Depuis le début, le Comité d'enquête étudie toutes les versions possibles de la tragédie.

A ce jour, la version d'une explosion due au gaz reste prioritaire», a indiqué dans un communiqué une porte-parole du Comité d'enquête russe, Svetlana Petrenko.

Jeudi soir, un article de Naba, une source a évoqué la mort de 39 croisés russes, des dizaines de

blessés et de disparus, dans une opération des éléments de Daech dans le Caucase» à Magnitogorsk.

Selon la même source, «le retard pris dans la revendication après l'opération est dû à des raisons de sécurité». «Aucune trace d'explosif ou de leurs composants n'a été détectée sur les lieux», a insisté la porte-parole du Comité d'enquête russe. «Je suggère que les journalistes ne fassent pas confiance aux déclarations d'organisations terroristes qui, c'est connu, revendiquent tous les incidents médiatisés à travers le monde», a-t-elle poursuivi. L'explosion d'un immeuble d'habitation à Magnitogorsk, ville industrielle de l'Oural située 1.700 km à l'est de Moscou, avait fait 39 morts dans la matinée du 31 dé-

OMS L'OMS enquête sur des allégations de mauvaise conduite à l'interne



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a ouvert jeudi des enquêtes sur des «allégations de mauvaise conduite» au sein de l'organisation.

Ces «allégations de mauvaise conduite», dont l'OMS n'a pas souhaité préciser la nature «font l'objet d'une enquête» du bureau des services de surveillance interne, a déclaré cette agence spécialisée de l'ONU dans un communiqué.

Le communiqué de presse de l'OMS fait suite à la publication jeudi d'un article à ce sujet, a souligné l'OMS, une organisation dirigée depuis 2017 par l'Ethiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Selon l'OMS, ces «allégations anonymes, qui ont circulé à l'interne, ont (...) été ouvertement abordées par le Dr Tedros pendant des réunions avec le personnel, au cours desquelles il a souligné que l'OMS a une politique de

tolérance zéro face aux mauvaises conduites ou aux discriminations en tous genres».

L'OMS compte plus de 7.000 professionnels travaillant dans 150 bureaux nationaux, six bureaux régionaux et a son siège à Genève.

En février, les Nations unies ont lancé un service d'assistance téléphonique disponible 24 heures sur 24 à destination des employés confrontés au harcèlement sexuel.

Un tiers des employés des Nations unies ont rapporté avoir déjà été victimes de harcèlement sexuel sur leur lieu de travail ces deux dernières années, selon une étude inédite rendue publique mercredi à laquelle ont participé plus de 30 organisations de l'ONU.

Le questionnaire en ligne a toutefois recueilli un taux de réponse relativement bas de 17%, avec 30.364 participants.

TECHNOLOGIES

Telecom Italia s'est effondrée hier à la Bourse de Milan

L'opérateur Telecom Italia (Tim) s'effondrait vendredi matin à la Bourse de Milan, il perdait vers 10H30 (09H30 GMT), 8,76% à 0,4803 euros, dans un marché en hausse de 0,88%.

Après avoir lancé un avertissement sur ses résultats 2018, affectés par l'arrivée en Italie du français Iliad, Telecom Italia s'attend aussi à un premier semestre 2019 similaire.

«Les premières estimations des activités domestiques (en Italie, ndlr) montrent une performance opérationnelle qui reflète les dynamiques concurrentielles ayant influencé négativement 2018, celles-ci devraient également avoir un impact en 2019, notamment au premier semestre», a expliqué l'opérateur dans un communiqué publié tard jeudi soir.

cembre. Le lendemain, également à Magnitogorsk, un minibus avait pris feu et explosé alors qu'il transportait des bouteilles de gaz, tuant trois personnes supplémentaires.

Les autorités n'avaient fait aucun lien entre les deux explosions.

Près de 1.100 personnes habitaient dans le bâtiment en béton construit en 1973, à l'époque soviétique, dont 35 appartements ont été détruits à la suite de l'explosion.

Le président russe Vladimir Poutine s'était rendu immédiatement sur les lieux. Les explosions de gaz meurtrières sont relativement fréquentes en Russie en raison d'infrastructures vieillissantes et de normes de sécurité souvent ignorées.

Acouphènes : comment les soulager en douceur ?

Sifflements, bourdonnements... Quand les acouphènes envahissent nos oreilles, les médecines douces sont une bonne solution pour s'apaiser et ne plus se focaliser sur ces bruits envahissants.

Ce bruit naît dans l'oreille interne ou dans l'aire auditive du cerveau pour donner des sifflements quelquefois incessants. Chaque histoire d'acouphènes est différente. Ils peuvent se manifester après un traumatisme de l'oreille comme une écoute forte de musique, une otite, un bouchon de cérumen, une exposition au bruit dans le travail. Certains apparaissent après un choc psychologique, un grand stress, une opération, des troubles vasculaires, de l'athérosclérose, des problèmes dentaires. La prise de médicaments (anti-inflammatoires, certains antidépresseurs...) peut provoquer des acouphènes. Ils sont aussi parfois révélateurs d'une pathologie. C'est pourquoi il est recommandé d'avoir un diagnostic médical précis avant de s'engager dans une prise en charge par les méthodes douces. Mais le plus souvent aucune cause n'est retrouvée et il faut apprendre à les éloigner.

Cap sur une alimentation bonne pour la circulation

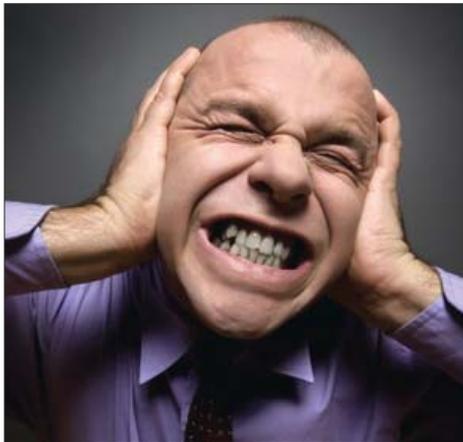
Le poisson, l'ail, l'ailignon, l'huile d'olive, les aliments riches en zinc (huître, foie de veau...) sont à privilégier pour améliorer la circulation du sang. Il est recommandé d'éviter l'excès de beurre, de viande grasse, les produits industriels, le sel. Attention aussi à l'alcool et aux nombreuses tasses de petit noir.

La sophrologie permet d'évacuer son stress

Grâce aux techniques de relaxation, de respiration et de visualisation positive, la sophrologie est une aide très intéressante pour ne plus penser aux sifflements d'abeille qui envahissent les oreilles. Lors d'une séance, on apprend à se détendre physiquement et mentalement par des exercices qui mettent les bruits parasites de côté. On peut ensuite y faire appel chez soi quand la gêne revient. Des adresses de sophrologue sur : www.chambre-syndicale-sophrologie.fr

L'homéopathie aide à gérer ses émotions

Phosphorus 9 CH, 5 granules le soir en cas d'hypersensibilité, d'émotivité et d'hy-



peracoupage avec aggravation à la tombée de la nuit. Gelsemium 9 CH, 5 granules 2 fois par jour, pour des acouphènes suite à une peur, un choc, une émotion soudaine. Arnica 15 CH, 5 granules 2 fois par jour, pour des acouphènes suite à un traumatisme ou à un dent. Chininum sulfuricum 9 CH, 5 granules matin et soir pour des acouphènes avec des douleurs cervicodorsales et liés à de la fatigue.

Les huiles essentielles agissent sur la circulation

L'huile essentielle (HE) d'hélicryse italienne ou de cyprès toujours vert : masser autour de l'oreille avec 2 gouttes jusqu'à une amélioration. La formule plus complète : 1 goutte d'HE de marjolaine à coquilles, 2 gouttes d'HE de petit grain bigarade, 1 goutte

d'HE d'hélicryse italienne : massez autour de l'oreille 3 fois par jour.

Les plantes ont un effet calmant

L'ail, le ginkgo biloba et le mélilot sont des plantes bénéfiques pour la circulation. On peut prendre ce mélange en teinture-mère, 40 gouttes dans de l'eau deux fois par jour. L'aubépine, la mélisse, la passiflore, la fleur d'oranger, le calament (au choix) auront un rôle sédatif en cas de nervosité, de stress. A prendre en infusion après les repas.

La gemmothérapie favorise la détente

Les bienfaits de la gemmothérapie peuvent être utiles contre les acouphènes circulateurs, les bourgeoins de ginkgo biloba

réguler la micro-circulation et ceux du sorbier drainent la circulation. Contre les acouphènes d'origine psychologique, les bourgeoins de tilleul relaxent et décontractent, 10 gouttes, à prendre matin et soir, pendant 21 jours, avec un arrêt de 7 jours en cure de 3 mois. Produits près à l'hopital : Herbalbank 11,50 € les 15 ml ; Vitafor 11,90 € les 15 ml.

D'autres approches thérapeutiques efficaces dans certains cas

L'ostéopathie : avec une radiographie de vos vertèbres cervicales et un panoramique dentaire (si vous en avez un), l'ostéopathe pourra essayer d'intervenir sur vos acouphènes. Plus le problème est pris tôt, meilleurs sont les résultats. Une à trois séances d'ostéopathie crânienne à 15 jours d'intervalle sont généralement conseillées. Si vous ne constatez pas d'amélioration, il faudra choisir une autre méthode. Pour trouver un ostéopathe près de chez vous : www.osteofrance.com

Un traitement dentaire : les acouphènes peuvent provenir d'un déséquilibre de l'articulation temporo-mandibulaire (ATM) dû à des prothèses mal adaptées ou des bridges, des implants des couronnes dentaires mal positionnés. Dans ce cas-là, choisissez un dentiste holistique qui remettra en place votre ATM et refera éventuellement les couronnes ou bridges inadéquats.

L'acupuncture. Les séances d'acupuncture sont conseillées pour les acouphènes liés aux émotions, aux chocs psychologiques ou au stress. Deux ou trois séances sont recommandées.

La médecine chinoise : selon la médecine chinoise, les acouphènes sont dus à un effondrement énergétique du rein, du foie ou de la rate. Avec des remèdes de la pharmacopée chinoise, le praticien corrigera ces désordres. Merc à Dominique Planel, ostéopathe et praticien de médecine traditionnelle chinoise, Françoise Couic Marinier, docteur en pharmacie, diplômée en phytothérapie et aromathérapie, Thierry Morfin, naturopathe et au Dr Monique Berlion, médecin généraliste homéopathe.

Fatigue : 3 bons réflexes quand le corps dit stop !

Que l'on fatigue après une période d'activité intense, un épisode viral ou une opération, il existe des astuces pour remonter la pente au plus vite. Et c'est tout simple !

Enrichir son assiette

Il est normal de se sentir affaibli après une grippe, une gastro-entérite ou une angine "carabinières". On oublie trop souvent que la convalescence requiert un minimum de patience ! Même si l'appétit est un peu en berne, bien choisir ses aliments peut faire la différence. Consommer des aliments riches en protéines (œuf coque, jambon, viande et poisson) aidera à reconstruire du muscle et à recharger ses batteries. Ajouter des fruits riches en vitamine C, aussi très précieuse. "Contrairement à une idée répandue, le jus d'orange en apporte peu, souligne Kurt Hostettmann, professeur de phytothérapie : 40 à 60 mg par 100 g de fruits frais et encore moins s'il est pasteurisé. La fraise en est deux fois plus riche, et davantage encore le cynorhodon (fruit de l'églantier). Mais la plante européenne championne toute catégorie, c'est l'argouse (1,5 g de vitamine C dans 100 g). On peut consommer le jus d'argouse en sirop, dans du miel ou un yaourt sucré". Favoriser les légumineuses. Comme les fruits de mer, ils apportent du zinc qui évitera que notre corps, encore

affaibli, ne se trouve à nouveau victime du premier virus qui passe. "Avec le sélénium des noix et des produits de la mer, il réduit l'oxydation qui écrase l'organisme", explique le Dr Jean-Loup Dervaux, généraliste.

Surveiller son niveau de fer

Le fer joue un rôle majeur dans la fabrication de l'hémoglobine, cette protéine des globules rouges qui achemine l'oxygène depuis les poumons jusqu'aux différentes cellules de l'organisme. "Or, nombre de femmes en manquent, constate le Dr Jean-Pierre Darjean, médecin généraliste. Il suffit de manger peu de viande ou d'avoir des règles hémorragiques pour être en déficit. Conséquence : le niveau d'hémoglobine baisse et l'organisme est sous-oxygéné". L'excès de fer (hémochromatose) peut aussi se signaler par une simple fatigue, tout comme un dérèglement de la thyroïde. Si le "coup de pompe" ne passe pas, cela peut valoir la peine de consulter pour un petit bilan.

Miser sur les aides qui donnent un coup de fouet

En phytothérapie, Kurt Hostettmann recommande le guarana, une plante extrêmement dosée en caféine (ses

graines en renferment 5 fois plus que les grains de café !) à l'effet immédiat. Pour une action à plus long terme, on le conjuguera avec le ginseng, le roi des stimulants, ou avec l'éleuthérocoque, appelé ginseng de Sibérie, car il en est proche.

L'apithérapie. Les produits de la ruche sont de véritables concentrés de vitamines, d'oligo-éléments et de minéraux reconstituants. On peut mettre du miel sur ses tartines, dans ses tisanes ou son thé. Mais le Dr Dervaux recommande plutôt d'alterner miel, propolis, pollen et gelée royale tout au long de la semaine. Un nouveau produit, du laboratoire Aragan, conjugué aussi du ginseng (en comprimés) et de la gelée royale à conserver au frais pour davantage d'efficacité (12,50 € en pharmacie).

Les probiotiques aident à restaurer l'immunité, notamment après un dérèglement intestinal ou la prise d'antibiotiques.

Le complément Bio Restore apporte trois probiotiques, du zinc et de la vitamine C (en cure de deux semaines, 3,50 € la boîte de 30). Un nouveau produit propose aussi d'accélérer la convalescence : Asthépex du laboratoire S C Pharma (2 comprimés par jour pendant dix jours, puis 1 par jour pendant un mois, 14,70 € la boîte de 30).

DENTS BLANCHES 4 RECETTES MAISON AVANT LES SELFIES DU RÉVEILLON

Les festivités de fin d'année sont l'occasion d'afficher votre plus beau sourire sur les photos des réseaux sociaux. Voici quatre recettes maison pour donner de l'éclat naturellement à vos dents. C'est le moment de fouiller dans vos placards à la recherche de l'un de ces ingrédients magiques.

Un dentifrice maison à la fraise

Ce dentifrice maison est idéal si vous buvez beaucoup de thé ou de café. Les fraises (comme les pommes ou les poires) contiennent naturellement de l'acide malique. Cet acide aide à dissoudre le café. Le vin rouge et les taches de thé sur les dents.

Erasez deux fraises et ajoutez une cuillère à café de bicarbonate de soude, pour en faire une pâte que vous étalez sur une brosse à dents pour enfant (la tête de la brosse est plus petite et ira plus facilement entre les dents). Brossez longuement, pendant au moins 5 à 7 minutes. Rincez attentivement pour être sûr qu'il ne reste pas de petits grains de fraise entre les dents.

Conseil : cette recette est idéale pour un sourire dents blanches de dernière minute. Mais ce dentifrice maison ne doit pas être utilisé tous les jours car à la longue l'acide malique peut attaquer l'émail.

Un masque au charbon actif

Le charbon actif (ou charbon végétal activé) est l'un des ingrédients détox les plus anciens et les plus connus. Mais on ignore souvent qu'il a aussi des vertus blanchissantes. Ses granules sont particulièrement poreuses et débarrassent les dents des bactéries avant qu'elles aient le temps de les colorer. Mélangé un peu de charbon végétal activé dans une petite quantité d'eau et appliquez sur toute la surface des dents. Laissez agir pendant deux minutes puis rincez abondamment pour que toute trace de charbon disparaisse.

Un dentifrice à l'huile de coco

Le gargarisme à l'huile de coco a été rendu célèbre par des stars comme Gwyneth Paltrow ou Blake Lively, qui l'utilisent comme recette



miracle pour se blanchir les dents. Lorsque les acides gras de cette huile entrent en contact avec la salive, cela produit des molécules d'oxygène qui aident à blanchir les dents. Mais comme vous n'avez pas forcément le temps (ou l'envie) de vous gargariser pendant 20 mn avec cette huile, voici comment l'utiliser à la place de votre dentifrice.

Faites chauffer une tasse d'huile de coco jusqu'à ce qu'elle devienne complètement liquide. Ajoutez deux cuillères à café de bicarbonate de soude et de 5 à 10 gouttes d'huile essentielle de menthe verte naturelle (pour le

goût mais aussi pour ses propriétés antibactériennes) et mélangez. Utilisez cette pâte pour le brossage quotidien.

Un massage à la banane

L'intérieur des pelures de bananes est particulièrement riche en minéraux (potassium, manganèse, magnésium) qui aident à blanchir les dents. Lorsque vous mangez une banane, frottez un morceau de l'intérieur de la pelure sur la face visible de vos dents pendant au moins deux minutes. L'idéal est de le faire aussi le soir au coucher.

3 RECETTES À L'ARGILE POUR FABRIQUER VOTRE DENTIFRICE MAISON

Très simple à préparer, bio et très économique, le dentifrice maison remplace aisément le dentifrice industriel qui contient souvent des substances agressives pour les dents, l'émail ou les gencives.

Argile, les autres utilisations

Avec l'argile vous pouvez aussi préparer des masques purifiants, soigner vos cheveux gras et éliminer les pellicules. Vous pouvez aussi protéger votre peau sèche, vous démaquiller, soigner vos boutons et aussi l'utiliser comme allée pour votre peau grasse.

Dentifrice : la recette la plus simple

Tout simplement, déposez de la poudre d'iris ou de fenouil, de thym, d'origan ou de menthe sur votre brosse à dents. Il est très important de beaucoup se rincer la bouche. Coût de la préparation : 0,02 euro par brossage.

Le dentifrice naturel

Si le dentifrice en pâte souple est apparu en 1896, la première référence historique à un nettoyant pour dents, date du IV^e siècle av. J.C. Cette mixture égyptienne aurait été préparée avec du sel, du poivre, des feuilles de menthe et des fleurs d'iris.

L'argile : un vrai antiseptique

Roche imperméable, facilement malléable, l'argile a des vertus antiseptiques et un pouvoir absorbant. Pour vos préparations à l'argile, n'utilisez que des cuillères en bois et des récipients en grès ou en verre mais pas en aluminium. L'argile blanche surfine s'achète dans des boutiques bio et vaut environ 15 euros le kilo.

Le dentifrice en poudre à l'argile blanche

Fabriquez une préparation à base de 20 grammes d'argile blanche surfine, 5 grammes de sel marin, 20 grammes de bicarbonate de soude et un peu de poudre de fenouil. (Poudre alimentaire au rayon épices). Conseil d'utilisa-

tion : déposez une pincée de votre dentifrice sur votre brosse à dents humide. Si vous n'avez pas le goût du fenouil, vous pouvez préparer votre dentifrice maison avec de la menthe en poudre. Cette préparation se conserve plusieurs mois. Coût de la préparation : 0,002 euros par brossage

Le dentifrice en pâte à l'argile verte

Mélangez ½ cuillère à café d'argile verte surfine, à cuillères à soupe de féculé de pomme de terre, 1 pincée de sel, et pour l'arôme, une cuillère à café de plantes (fenouil ou menthe). Ajoutez de l'eau et mélangez pour obtenir une pâte.

Ce dentifrice se conserve 15 jours. Mais vous pouvez conserver la poudre et faire la pâte au fur et à mesure de l'utilisation. Coût de la préparation : 0,02 euros par brossage

Attention : l'argile, le bicarbonate de soude ou le citron peuvent altérer l'émail des dents. Il est recommandé d'alterner les différentes matières premières.

INSOLITE : les patients cardiaques en meilleure forme quand leur cardiologue est loin

Drôle de nouvelle pour les cardiologues américains : leurs patients hospitalisés pour infarctus ou insuffisance cardiaque décèdent moins lorsqu'ils sont absents pour un congrès.

La meilleure recette pour une bonne santé cardiovasculaire est-elle de garder le cardiologue au loin ? C'est en tous cas ce que suggère une nouvelle étude réalisée par les chercheurs de l'École de médecine de Harvard (États-Unis) et publiée dans la revue médicale *JAMA médecine interne*.

Ces chercheurs ont noté que des milliers de médecins et de cardiologues assistent chaque année à de nombreux congrès scientifiques, laissant leurs patients livrés à eux-mêmes. Pour voir si ces absences fréquentes pouvaient avoir un effet sur la santé des patients, les chercheurs ont suivi des personnes atteintes de pathologies cardio-vasculaires, y compris lors des périodes d'absence de leur cardiologue attiré. Ils se sont aperçus, avec surprise, que les patients à haut risque (le plus souvent des personnes âgées en surpoids ou souffrant d'une pathologie chronique comme l'hypertension ou le diabète) ayant dû être hospitalisés pour insuffisance cardiaque ou pour infarctus, avaient un taux de survie plus important de 10% dans les 30 jours suivant leur admission à l'hôpital, lorsque leur cardiologue était absent pour un congrès.

En outre, les patients admis pour un infarctus aigu du myocarde étaient moins susceptibles de subir une angioplastie, sans qu'il y ait pour autant une augmentation du taux de mortalité.

Moins d'interventions lourdes lorsque le cardiologue est absent

S'il est difficile, pour les chercheurs de Harvard, de trouver la raison précise de cette amélioration du taux de survie, il semble que la réponse tienne dans le vieil adage "Less is more" : à savoir, lorsque les cardiologues réputés sont absents pour raisons professionnelles, les jeunes médecins hésitent à faire des interventions lourdes ou invasives. Les patients à haut risque courent, finalement, moins de risques post-opératoires. Ce qui laisse entendre que pour ces patients particuliers, les risques dépassant les bénéfices en cas d'opération chirurgicale conduisent les chercheurs.

CPI: Audience le 1^{er} février pour la libération de l'ancien président ivoirien

La remise en liberté de l'ancien président de Côte d'Ivoire (2000-2010), Laurent Gbagbo, et son ministre de la jeunesse de l'époque, Charles Blé Goudé, un de ses proches partisans, ne sera effective qu'après l'examen, le 1^{er} février prochain, d'un nouvel appel introduit par le procureur de la cour, qui a déposé, après ce verdict, un deuxième recours. Les juges avaient ordonné plus tôt sa remise en liberté, ainsi que celle de son bras droit Charles Blé Goudé (ex-chef du mouvement des Jeunes patriotes) sera maintenant en attendant l'examen du présent appel) du procureur sur leur mise en liberté immédiate qui aura lieu le 1^{er} février, ont décidé les juges. L'acquiescement des deux hommes politique a été confirmée, une deuxième fois, mercredi dernier, après le rejet d'un premier appel du procureur de la cour, qui a déposé, après ce verdict, un deuxième recours. Les juges avaient ordonné plus tôt sa remise en liberté, ainsi que celle de son bras droit Charles Blé Goudé (ex-chef du mouvement des Jeunes patriotes), après leur acquiescement d'accusations de «crimes contre l'humanité». Mais, selon la CPI, les deux hommes doivent maintenant «rester sous la garde de la CPI» jusqu'à ce que l'appel du parquet contre leur libération soit entendu. «En attendant la décision de la chambre d'appel sur l'appel du procureur (...) MM. Gbagbo et Blé Goudé resteront sous la garde de la CPI», avait indiqué, pour sa part, un porte-parole de la cour, basée à La Haye. Les juges Cuno Tarfusser (juge président) et Geoffrey Henderson, formant la majorité de la Chambre, ont noté le conflit politique violent ayant eu lieu dans le contexte de l'élection présidentielle de 2010, à Abidjan et dans d'autres parties du pays. Mais, la majorité a considéré que le Procureur n'a pas fourni des preuves suffisantes en vue de démontrer la responsabilité de M. Gbagbo et de M. Blé Goudé pour les incidents faisant l'objet de l'examen de la Chambre.

De plus, la Chambre d'accusation a conclu, à la majorité, que le Procureur n'a pas démontré que des discours publics de M. Gbagbo ou M. Blé Goudé auraient permis d'ordonner, solliciter ou d'encourager les crimes allégués. Par conséquent, la Chambre a décidé que la Défense n'avait pas besoin de soumettre des éléments de preuves supplémentaires.

Poursuites judiciaires engagées après la présidentielle de 2010

Les poursuites judiciaires contre le président Gbagbo et certains membres de son camp a commencé au moment où la Côte d'Ivoire était en passe de réussir son pari de sortie d'une crise politico-militaire éclatée en 2002, suite à une tentative de coup d'Etat manqué ayant fragmenté les forces ivoiriennes et divisé le pays en deux parties. Une zone sud tenue par le gouvernement et une zone nord contrôlée par les ex-rébelles. Pour une sortie de crise, les parties ivoiriennes avaient signé un accord en 2007 traitant de tous les aspects de la crise, y compris de l'organisation de la présidentielle, plusieurs fois reportée, pour différentes raisons, et dont le premier tour du 31 octobre 2010 a donné, sans surprise, la victoire à Laurent Gbagbo, et à son rival, Alassane Dramane Ouattara. Au deuxième tour de la présidentielle, étape cruciale, pour la sortie de crise, les résultats provisoires, proclamés un jour après le délai légal par la Commission électorale indépendante (CEI), donnaient Alassane Ouattara vainqueur avec 54,01% de voix contre 45,9% pour Gbagbo, avant leur invalidation par le Conseil constitutionnel, qui s'était saisi du dossier pour annoncer après examen des recours du président sortant, sept jours plus tard, la victoire de Laurent Gbagbo avec 51,45% devant Ouattara (48,55%). Ce jour-là, la crise se complexifie. Des marches sont organisées par le camp Ouattara, les frontières fermées par l'armée ivoirienne sous les ordres du président Gbagbo, qui exigeait le départ de la mission de l'Onu (Onuc) et de la force française Licorne. Les Africains étaient pour une solution interne à la crise, mais les Occidentaux, à leur tête la France, ont fait valoir la force des armes pour installer Ouattara à la présidence et remettre, à la CPI, le 30 novembre 2011 par l'intermédiaire de l'Etat ivoirien, Laurent Gbagbo, un dirigeant que ses partisans soutiennent toujours pour ses positions jugées «nationalistes».

SAHARA OCCIDENTAL/DROITS DE L'HOMME: HRW accable de nouveau le Maroc

L'ONG Human Rights Watch (HRW) a dénoncé jeudi l'interdiction par le Maroc des rassemblements en faveur de l'autodétermination ainsi que l'obstruction imposée au travail des ONG dans les territoires occupés du Sahara occidental.

«Les autorités marocaines ont systématiquement empêché les rassemblements en faveur de l'autodétermination, et ont fait obstruction au travail de certaines ONG locales des droits humains», souligne l'ONG américaine dans son rapport 2019 sur la situation des droits de l'homme dans le monde, présenté jeudi à Berlin.

En 2018, les violations commises contre les militants sahraouis ont persisté. Les autorités marocaines ont battu des activistes et des journalistes, en détention ou dans les rues, décrit l'ONG.

Le 28 juin, des militants politiques sahraouis ont organisé «une manifestation à El-Ayoun à l'occasion de la visite de l'envoyé de l'ONU. La police a battu au moins sept militants, dont des membres de l'Association sahraouie des victimes de graves violations des droits humains commises par l'Etat marocain (ASVDH)», précise HRW.

HRW précise qu'aucune enquête n'a été ouverte sur ces violations

Ce rapport, qui couvre l'année 2018, constate que le processus de négociation sous l'égide des Nations Unies en-

tre le Maroc et le Front Polisario en vue de l'autodétermination du Sahara occidental, est «resté bloqué» l'année écoulée malgré les visites dans la région de l'émissaire onusien, Horst Kohler. «Le Maroc propose une certaine autonomie sous sa domination mais rejette un référendum sur l'indépendance», s'indigne l'ONG, dont le siège se trouve à Washington.

HRW, qui a documenté les violations dans les territoires occupés, précise que pendant plusieurs semaines en mars et en avril, puis de nouveau entre septembre et novembre, trois prisonniers politiques sahraouis condamnés à la prison à vie et un autre condamné à une peine de 30 ans, tous membres du groupe «Gdeim Izik» ont mené une grève de la faim dans la prison de Kenitra.

Les prisonniers sahraouis ont demandé à être transférés dans des prisons plus proches de leurs familles au Sahara occidental, à environ 1.200 kilomètres au sud.

«Leur demande n'était pas encore satisfaite au moment de la rédaction du présent document de même qu'une vingtaine de leurs co-accusés», affirme l'ONG.



Human Rights Watch rappelle que «les trois hommes ont été condamnés à l'issue de procès inéquitables en 2013 et 2017» pour accusation de responsabilité dans la mort de 11 membres des forces de sécurité lors d'affrontements ayant éclaté après le démantèlement forcé par les autorités d'occupation marocaines d'un vaste camp de manifestants à Gdeim Izik, en 2010.

«Les deux tribunaux se sont fondés presque entièrement sur leurs aveux à la police pour les condamner, même si les accusés ont désavoué ces aveux et affirmé les avoir signés sous la torture sans avoir été autorisés à les lire», dénonce encore l'ONG.

Le 25 juin, Mohamed Salem Mayara et Mohamed El

Joumayi, deux journalistes du site Smara News et correspondants de la chaîne de télévision RASD TV, ont été accusés d'avoir jeté des pierres et bloqué une rue.

Les accusations ont été portées plusieurs mois après la publication de photos d'un policier brandissant son arme dans la ville de Smara, au Sahara occidental, précise HRW. «La police a arrêté Mayara et El Joumayi le 27 mars à Smara, puis le même policier les a battus dans une camionnette alors qu'ils se rendaient à El-Ayoune», selon l'ONG qui cite les déclarations de leur avocat, Mohamed Aboukhaled. Au moment de la rédaction du présent document, ils étaient toujours en détention tandis que leur procès se poursuivait.

ELECTIONS EN RDC : L'UA demande «la suspension de la proclamation des résultats définitifs»

L'Union africaine (UA) a mis la pression sur la République démocratique du Congo en appelant jeudi soir à la «suspension» de la proclamation des résultats électoraux définitifs ainsi que l'envoi d'une délégation de «haut niveau» à Kinshasa. Réunis sur le dossier congolais jeudi à Addis Abeba, plusieurs chefs d'Etats et de gouvernements africains ont conclu «qu'il y avait des doutes sérieux sur la conformité des résultats provisoires, tels qu'ils ont été proclamés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI)». Selon ces résultats proclamés le 10 janvier, l'opposant Félix Tshisekedi a remporté l'élection présidentielle, tandis que le chef de l'Etat sortant Joseph Kabila garderait une confortable majorité à l'Assemblée nationale (au moins 350 députés sur 500). L'autre opposant Martin Fayulu revendique la victoire avec 61% des voix et a saisi la Cour constitutionnelle qui doit proclamer les résultats définitifs d'ici mardi 22 jan-

vier, date de la prestation de serment du nouveau président. «En conséquence, les chefs d'Etat et de gouvernement demandent la suspension de la proclamation des résultats définitifs des élections», écrivent-ils. «Les chefs d'Etat et de gouvernement ont convenu d'envoyer en urgence en RDC une délégation de haut-niveau comprenant le président de l'Union africaine (ndr: actuellement le président rwandais Paul Kagame) ainsi que d'autres chefs d'Etat et de gouvernement, et le président de la Commission de l'Union africaine», ajoutent-ils. Cette délégation devra entrer en contact «avec toutes les parties prenantes congolaises, dans le but de trouver un consensus sur une issue à la crise post-électorale dans le pays». Les pays africains réunis jeudi au siège de l'UA «demandent à tous les acteurs concernés en RDC d'interagir positivement avec la délégation africaine de haut-niveau, dans l'intérêt de leur pays et de leur peuple».

KENYA

11 suspects liés à l'attentat terroriste de Nairobi arrêtés par la police kényane

Onze suspects qui seraient liés à l'attaque terroriste perpétrée par un commando de cinq terroristes des Shebab contre un complexe hôtelier de Nairobi, et qui a fait 21 tués et plusieurs blessés, ont été arrêtés par la police kényane qui continue encore d'enquêter dans cette affaire, rapportent vendredi les médias kényans citant des sources policières.

Neuf suspects ont été arrêtés jeudi alors que les deux autres ont été ap-

préhendus mercredi à divers endroits du pays notamment à Nairobi, Mombasa et l'Ouest du Kenya, souligne-t-on de même source. Tous les suspects ont été emmenés à Nairobi pour interrogatoire par l'unité antiterroriste de la police au sujet de leur rôle présumé dans cette attaque revendiquée par le groupe terroriste des Shebab, affilié à Al Qaïda. L'attaque du complexe DusitD2, situé dans un quartier verdoyant de Nairobi,

avait débuté mardi vers 15H00 (12H00 GMT) par des explosions suivies de coups de feu nourris. L'attaque a pris fin mercredi matin après un siège de près de 20 heures, avec la mort des deux derniers assaillants retranchés dans un des bâtiments du complexe regroupant un hôtel, des restaurants et des bureaux. Depuis, les équipes spécialisées dépêchées sur place mènent un travail de recherche d'éventuels explosifs et victimes.

MALI: Une quinzaine de terroristes tués dans le centre du pays le 10 janvier

Une quinzaine de terroristes soupçonnés de préparer une attaque ont été tués le 10 janvier dans des frappes aériennes dans le centre du Mali, ont rapporté des médias, citant une source militaire.

«Le 10 janvier, des frappes aériennes ont été menées par des Mirage 2000 et un Atlantique 2 de la force (Barkhane), appuyés par un drone Reaper, sur ce groupe terroriste localisé dans la zone de Dialoubé, au nord de Mopti, et «une quinzaine de terroristes a été mise hors de combat», selon un communiqué de l'état-major des armées françaises.

«Ces succès ont permis de réduire le niveau de menace dans cette région peu accessible du delta intérieur du Niger» et «s'inscrivent dans la continuité d'opérations menées conjointement avec les forces maliennes, mi-décembre et début janvier», ajoute la même source. Une série d'opérations menées début janvier avec les forces maliennes dans la forêt de Serma (centre-est) ont permis de «démanteler des camps d'entraînement, de saisir de l'armement et de collecter des renseignements» selon lesquels «un groupe de terroristes en lien avec le centre de formation démantelé s'appropriait à conduire une action contre une emprise institutionnelle symbolique dans la région de Dialoubé», détaille le communiqué. Une vingtaine de terroristes avaient déjà été «mis hors de combat» lors de cet important coup de filet.

"GILETS JAUNES" EN FRANCE: Les mesures du président Macron inquiètent la Cour des comptes

Les mesures décidées par le président français Emmanuel Macron pour résoudre la crise sociale, née de la contestation des "gilets jaunes", inquiètent la Cour des comptes qui estime qu'on peut y répondre "sans renoncer à l'effort de redressement des comptes publics".

Lors de l'audience solennelle de rentrée de la Cour, en présence du Premier ministre Edouard Philippe, le président de la Cour des comptes, Didier Mégaud, a déclaré jeudi qu'il reste possible de répondre aux attentes qui se sont exprimées sans renoncer aux engagements pris devant les Français et sans renoncer à l'effort de redressement des comptes publics.

Selon le ministère de l'Économie, le déficit public, qui s'est réduit de «façon ininterrompue» depuis 2009, devrait s'établir à 2,6 % du PIB en 2018, soit un niveau similaire à celui de 2017. En raison de l'enveloppe dérogée par le gouvernement pour les mesures sociales, le déficit devrait s'établir à 3,2 % du PIB en 2019, mais d'après plusieurs économistes, il pourrait être «plus important».

Le PIB de la France a atteint 2163,37 milliards d'euros (2583 milliards de dollars) en 2017. Pour le président de la Cour des comptes les circonstances de

cette crise sociale «imposent non pas de freiner mais d'accélérer» la «transformation de l'action publique», soulignant qu'il faut remettre «à plat les trop nombreuses niches fiscales et sociales qui grèvent nos ressources» et «nuisent à l'équité du prélèvement à l'impôt». Il a ajouté que la France «ne parvient pas à stabiliser sa dette publique», qui est proche de la barre symbolique des 100 % du PIB, avertissant que cette situation risque d'entamer sa crédibilité face à ses partenaires européens.

Plusieurs économistes avaient déjà tiré la sonnette d'alarme en prévoyant, avec la crise des «gilets jaunes» et la suppression des taxes sur le carburant, un manque à gagner de 4 milliards d'euros dans une conjoncture mondiale qui n'est pas très favorable à l'économie française. Partant de l'hypothèse d'un ralentissement de la croissance du PIB pour l'année 2019, les mêmes économistes ont es-



timé un manque à gagner qui pourrait grimper jusqu'à 12 milliards d'euros, soit l'équivalent de 0,6 point de déficit supplémentaire.

La Banque de France a indiqué récemment que le mouvement des «gilets jaunes» avait continué de peser sur l'activité en début 2019, mais de manière «plus ciblée» et de façon «moins marquée». De son côté, le ministère du Travail a débloqué 32

millions d'euros pour payer les salaires de quelque 58.000 personnes, au chômage partiel du fait de la crise qui sont très majoritaires dans les PME. Par ailleurs, le président de l'Autorité des marchés financiers (AMF), Robert Ophèle a montré les inquiétudes de la place financière de Paris, indiquant que «nos interlocuteurs s'interrogent sur les conséquences et la pérennité du mouvement».

PALESTINE-ISRAËL Le logement d'un Palestinien détruit par les forces d'occupation à El Khalil

Le logement d'un jeune palestinien a été détruit par les forces d'occupation israéliennes vendredi à El Khalil en Cisjordanie occupée, ont rapporté les médias.

Les forces d'occupation ont fait intrusion à Yatta, ville proche d'El Khalil et détruit à l'explosif la maison à trois niveaux du Palestinien, Khalil Youssef el Djebarein, qui avait été arrêté par l'armée d'occupation depuis quatre mois, a-t-on précisé de mêmes sources.

Environ 450.000 colons israéliens vivent en Cisjordanie, territoire occupé depuis plus de cinquante ans par Israël.

YÉMEN : Les observateurs de l'ONU indemnes après une fusillade à Hodeida

Les observateurs de l'ONU déployés à Hodeida pour superviser une trêve dans cette ville de l'ouest du Yémen ont essuyé des tirs contre leur convoi jeudi, mais ils sont sains et saufs, ont rapporté des médias locaux.

Le chef de la mission d'observateurs, Patrick Cammaert, et son équipe sont "sains et saufs à Hodeida après des informations sur une fusillade", a annoncé le porte-parole du secrétaire général de l'ONU sur son compte Twitter, ont ajouté les mêmes sources.

"Des coups de feu ont été tirés sur le convoi de M. Cammaert, mais il est indemne", a indiqué également un autre responsable de l'ONU. La fusillade a eu lieu au lendemain de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU, à l'unanimité, d'une résolution portant sur l'établissement au Yémen de 75 observateurs, chargés de superviser un cessez-le-feu entre les éléments Houthis et le gouvernement yéménite.

Les belligérants yéménites ont convenu en décembre de ce cessez-le-feu et d'une mission d'observation des Nations unies lors de discussions sous l'égide de l'ONU en Suède.

Les observateurs des Nations unies qui viendront renforcer l'équipe déjà sur place opéreront dans la ville de Hodeida, dont le port est essentiel pour l'acheminement de l'aide humanitaire à quelque 20 millions de Yéménites, et dans les ports de Salif et Ras Issa pour une durée initiale de six mois.

L'ONU estime que la trêve qui y est entrée en vigueur le 18 décembre tient de manière générale en dépit de combats sporadiques.

VIETNAM

Le Vietnam disposé à accueillir le 2^e sommet Trump-Kim

Le Vietnam est disposé à accueillir un éventuel second sommet entre le président américain Donald Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un sur la dénucléarisation de la péninsule, a fait savoir hier le Premier ministre vietnamien.

«Nous ne connaissons pas la décision finale. Cependant, si cela se produit ici, nous ferons de notre mieux pour faciliter la réunion», a déclaré Nguyen Xuan Phuc dans une interview à Bloomberg TV. «Des préparatifs logistiques» sont en cours, même si aucune «décision officielle» n'a encore été prise, a indiqué de son côté à l'AFP une source gouvernementale vietnamienne.

Jeudi soir, le général Kim Yong Chol, bras droit de Kim Jong Un, est arrivé à Washington, pour mettre au point avec le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo une éventuelle nouvelle rencontre entre

MM. Trump et Kim. Elle pourrait se tenir à Hanoi ou à Danang (centre), d'après différents observateurs.

Cette station balnéaire a abrité pendant la guerre du Vietnam une base aérienne importante utilisée par les soldats américains et les troupes sud-vietnamiennes. Elle a accueilli en 2017 un sommet régional de l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation) auquel a notamment assisté Donald Trump.

Les négociations entre Washington et Pyongyang se sont enlisées depuis le sommet Trump-Kim de juin à Singapour, où un engagement, à la formulation vague, sur la dénucléarisation, avait été signé. Il fait depuis l'objet de désaccords. Les Etats-Unis martèlent que les sanctions économiques doivent être maintenues tant que la Corée du Nord n'aura pas renoncé à son arsenal atomique. Pyongyang exige leur allègement immédiat et veut des garanties

sur sa sécurité en échange de l'abandon de ses armes stratégiques, accusant Washington de vouloir lui imposer son désarmement unilatéral sans faire de concessions. Pékin, principal soutien économique et allié diplomatique d'une Corée du Nord isolée sur la scène internationale, est également favorable à un assouplissement des sanctions.

Au grand dam de Washington, la Chine joue dans l'ombre un rôle central dans les négociations. Kim Jong Un s'est rendu, pour la quatrième fois en moins d'un an, la semaine dernière à Pékin pour y rencontrer le président chinois Xi Jinping. Début 2018, après avoir échangé menaces et insultes, Kim Jong Un et Donald Trump ont amorcé un réchauffement spectaculaire. Mais les deux pays sont techniquement toujours en guerre depuis la fin du conflit entre les deux Corées en 1953.

ETATS UNIS-SYRIE

La coalition internationale frappe une mosquée en Syrie

La coalition internationale a indiqué jeudi avoir frappé une mosquée de la vallée de l'Euphrate où le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) avait installé un centre de commandement. La frappe «de précision», menée jeudi dans la localité de Safafiyah, dans la zone de Deir Ezzor «a tué des terroristes qui représentaient une menace imminente pour nos partenaires syriens», a précisé la coalition dirigée par les Etats-Unis dans un communiqué. Les édifices religieux sont normalement protégés par les conventions de Genève, mais «l'EI continue de violer les lois sur les conflits armés et abuse des structures protégées comme les hôpitaux et les mos-

quées, ce qui leur fait perdre leur statut de bâtiment protégé», ajoute la coalition. «Nous continuerons à soutenir nos partenaires au fur et à mesure qu'ils libéreront ville après ville de l'EI», conclut la coalition, alors que le président américain Donald Trump a annoncé le 19 septembre le retrait des forces américaines de Syrie. Mercredi, 16 personnes, dont quatre Américains (deux militaires, un employé civil du ministère de la Défense et un employé d'un sous-traitant du Pentagone) ont été tués dans un attentat suicide revendiqué par l'EI à Minbej, en Syrie. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière contre les forces américaines de la coalition internationale depuis 2014 dans ce pays.

NUCLÉAIRE

Un haut responsable nord-coréen à Washington pour rencontrer Trump

Un très haut responsable nord-coréen est arrivé jeudi soir à Washington, après une escale à Pékin, et doit maintenant s'entretenir d'un éventuel sommet entre les Etats-Unis et la Corée du Nord avec le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, avant une éventuelle rencontre avec le président Donald Trump. Kim Yong Chol est le bras droit du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un et l'interlocuteur privilégié de M. Pompeo dans les négociations en cours

sur la dénucléarisation. Son planning aux Etats-Unis n'a pas encore été rendu public, mais selon une source américaine anonyme, il devrait rencontrer M. Pompeo vendredi autour d'un repas, avant de peut-être se rendre à la Maison Blanche. Selon l'agence sud-coréenne Yonhap, le dignitaire nord-coréen, accompagné de deux représentants nord-coréens, est vraisemblablement porteur d'une lettre de M. Kim pour le président américain.

COLOMBIE:

21 morts dans l'attentat à Bogota

Au moins 21 personnes ont été tuées et 68 autres blessées dans l'attentat à la voiture piégée contre l'école de la police nationale colombienne jeudi à Bogota, selon un nouveau bilan à la hausse communiqué par la police.

«Malheureusement, le bilan préliminaire est de 21 personnes décédées, dont l'auteur des faits, et de 68 blessées», a indiqué la police dans un communiqué, précisant que 53 blessés étaient sortis de l'hôpital. Le précédent bilan officiel était de 11 morts et 65 blessés.

Le président Ivan Duque a décrété un deuil national de trois jours à la suite de cet attentat à la voiture piégée contre la principale école de police du pays, située dans le sud de la capitale.

L'attentat a été qualifié de «misérable acte terroriste» par le chef de l'Etat, qui depuis son arrivée au pouvoir en août a durci la lutte contre le trafic de drogue et contre l'Armée de libération nationale (ELN), dernière guérilla de Colombie. L'auteur de l'attaque a été identifié comme José Aldemar Rojas Rodríguez. Il est entré à 09h30 (14h30 GMT) dans l'enceinte de l'école des officiers. Général Francisco de Paula Santander, au volant d'une camionnette grise chargée de 80 kilos de pentolite, un puissant explosif, selon le procureur général Nestor Humberto Martínez.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'IDENTIFICATION FISCALE 000133019000854

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 01/2019

La direction des équipements publics de la wilaya d'ILLIZI lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

L'ACHEVEMENT DE LA REALISATION D'UNE COUR DE JUSTICE A ILLIZI - EN LOT UNIQUE

Cet appel à la concurrence s'adresse aux entreprises seules ou groupements d'entreprises :

Condition d'éligibilité des soumissionnaires

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

A/ CAS DE SOUMISSION SEULE:

1-Capacité professionnelle : qualification à la catégorie QUATRE (IV) ou plus en bâtiment comme activité principale ou secondaire.

2-Capacité financière : Ayant réalisée un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2015,2016 et 2017) égale ou supérieur à 400.000.000,00 DA

3-Capacité technique:

- Moyens humains: ayant au moins
-01 Chef de projet: ingénieur en génie civil ou architecte au moins 03 ans d'expériences.
- Moyens matériels ayant au moins
- 02 Camions (minimum 05 tonnes et plus)
- 03 Grues de manutention (01 Fixe et 01 mobile)

-Références professionnelles: Avoir réalisé durant les dix (10) dernières années au moins un projet de catégorie «C ou plus» conformément à l'arrêté Interministériel du 15 Mai 1988 modifié portant modalité d'exercice et rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiments.

B/CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE :

Le groupement doit être impérativement solidaire et doit satisfaire à l'ensemble des capacités exigées pour le soumissionnaire seul.

Le chef de file doit justifier d'un certificat de qualification et classification professionnelle à la catégorie Quatre (04) ou plus avec comme activité principale ou secondaire « Bâtiment » et d'une référence professionnelle de catégorie « C » ou plus.

Le membre du groupement doit justifier d'un qualification et classification professionnelle à la catégorie Trois (03) ou plus avec comme activité principale ou secondaire « Bâtiment » et d'une référence professionnelle de catégorie « C » ou plus.

● Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

● Les moyens humains et les moyens et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Retrait du cahier des charges:

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le présent cahier des charges à l'adresse suivante:

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ILLIZI**"NOUVELLE CITE ADMINISTRATIVE"**

Les Offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

Les soumissions doivent comprendre : 3 Offres Déclaration de candidature, offre technique et offre-financière

A- Le dossier de candidature contient:

-La déclaration de candidature; dûment remplie, signée, datée et paraphée.

-La déclaration de probité; dûment remplie, signée, datée et paraphée.

-Les statuts pour les sociétés

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise

-tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires conformément aux critères cités à l'article 04 du présent cahier des charges

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe à part ne comportant que les mentions suivantes:

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°/2019

«ACHEVEMENT DE LA REALISATION D'UNE COUR DE JUSTICE A ILLIZI – EN LOT UNIQUE »**« DOSSIER DE CANDIDATURE »****B - L'offre technique contient:**

-Une déclaration à souscrire; dûment remplie, signée, datée et paraphée.

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;

- Le PV de visite du site.

- Une caution de soumission supérieure à 01 % du montant en TTC de la soumission pour les offres supérieures ou égales à 1.000.000.000,00 DA en TTC, établie dans les conditions fixées à l'article 125 du décret du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'offre Technique doit être insérée dans une enveloppe à part, ne comportant que les mentions suivantes:

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°/2019

«ACHEVEMENT DE LA REALISATION D'UNE COUR DE JUSTICE A ILLIZI – EN LOT UNIQUE »**« DOSSIER DE CANDIDATURE »****C – Offres financière :**

- La lettre de soumission ;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe à part, ne comportant que les mentions suivantes:

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°/2019

«ACHEVEMENT DE LA REALISATION D'UNE COUR DE JUSTICE A ILLIZI – EN LOT UNIQUE »**« DOSSIER DE CANDIDATURE »****Présentation des offres**

Les Trois (03) enveloppes comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans une seule enveloppe unique fermée et anonyme, ne portant que les mentions suivantes :

LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ILLIZI

"NOUVELLE CITE ADMINISTRATIVE"**Avis Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales**

N°/2019

«ACHEVEMENT DE LA REALISATION D'UNE COUR DE JUSTICE A ILLIZI - EN LOT UNIQUE »**« DOSSIER DE CANDIDATURE »**

(A n'ouvrir que par la commission des plis et d'évaluation des offres.)

- La durée de préparation des offres est fixée à Trente jours (30) jours à compter de la première publication dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Le dépôt des offres est fixé au plus tard à 14h00, le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres.

- L'ouverture des plis de dossiers de candidature, des offres techniques et financiers sera tenue en séance publique au siège de la direction des équipements publics illizi à 14h30 le jour de dépôt des offres, cet avis sera considéré comme invitation aux soumissionnaires pour assister aux séances d'ouverture des plis conformément à l'article 70 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- La durée des validités des offres est équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE MOUZAIA
COMMUNE DE MOUZAIA

NIF : 09620916917590301

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°02/ 2019

L'assemble populaire communale de mouzaia lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales

ouvert pour :

<< Location des bus au profit des écoles primaire destinés au transport scolaire 2019 >>

| | |
|--------|--|
| Lot 01 | HAOUC (BOUSMARA-LOUCHOU-KARMA-MOUDJO- GARTY-BERNADI-BENZAID-NEGOURA) vers l'école bouktab (MEROJA-BERNADI-MEKOUSE-ZAOUIA-BROSET) |
| Lot 02 | HAOUC vers l'école soudani boujdjama (FRIZI-SIMOUNOU-BOUDJAR) |
| Lot 03 | HAOUC vers l'école rabah mohamed (SIDI EL BAHRI-GAADA-MICHEL-BLANC) |
| Lot 04 | HAOUC vers l'école beni chograne (DJELLOUL-FABAR-BOURENE) |
| Lot 05 | HAOUC vers l'école ferer l'amri (CLAINE-ROUISSE-KEROUNA) |
| Lot 06 | HAOUC vers les écoles de la ville de mouzaia (LAMBIZA) |
| Lot 07 | HAOUC vers l'école ben alouchba kadour (SALOUR-IZAR-RCHILA-CLOU) |
| Lot 08 | HAOUC vers l'école talb zghalm |

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges de l'opération auprès de bureau de marche de la commune de mouzaia. Sise au siège de la commune de mouzaia rue mabsof rabah mouzaia

L'offre devra contenir trois plis distincts :

* Tous les documents doivent être en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

NB : le soumissionnaire peut soumissionner dans un ou plusieurs lots.**A –Le dossier de candidature contient :**

- 01)- déclaration de candidature (renseignée, datée et signée)
- 02)- déclaration de probité (renseignée, datée et signée)
- 03)- copie du registre de commerce : ende en relation avec l'activité demandée
- 04)- copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF)
- 05)- copie de la carte d'immatriculation NIS
- 06)- copie de l'agrément de transport des voyageurs
- 07)- statuts pour les sociétés (dans le cas d'une SARL, EURL, SNC (Copie)
- 08)- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 09)- Tout document permettant d'évaluer les capacités minimales
- 10)- copie de procès-verbal de control technique automobile du véhicule de transport scolaire en cours de validité (chaque lot séparée)
- 11)- copie de la carte grise du véhicule de transport scolaire + contrat de police d'assurance (chaque lot séparé) en cours de validité
- 12)- copie de permis de conduire de la catégorie D, en cours de validité.

B- L'offre technique comprendra :

- 01) La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée)
- 02)- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédé de la mention « lu et approuvé » et paraphé portant la mention manuscrite « Lu et Accepté »
- 03)- mémoire technique (renseignée, datée et signée)

C- L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission dûment remplie, cachetée, signée, paraphée et datée
- Le bordereau des prix unitaire, remplie en chiffres et en lettres, cachetée, signée, paraphé et daté
- Le détail estimatif et quantitatif remplie, cachetée, signée, paraphé et daté

Les offres doivent être scindées en trois (03) enveloppes distinctes, l'une contenant « dossier de candidature » et une autre « offre technique » et l'autre contenant « offre financière »

Les trois offres seront mises sous plis extérieur anonyme portant uniquement la mention :

A-MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLE POPULAIRE COMMUNALE DE MOUZAIA

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/2019

« << Location des bus au profit des écoles primaire destinés au transport scolaire 2019 >> »**« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour avant 14h00 à compter de la 1ère parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Au Bureau de marche de la commune. Sise au siège de la commune rue mabsof rabah mouzaia

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui s'effectuera en une seule séance publique le jour de dépôt des offres à 14h00 au siège de la commune rue mabsof rabah mouzaia (au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

La validité des offres des soumissionnaires est fixée à trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

PATRIMOINE SUBAQUATIQUE : 23 canons de l'époque ottomane découverts à l'ouest d'Alger

Le Musée Public National Maritime a annoncé, jeudi à Alger, la découverte de «23 canons remontant à l'époque ottomane» sous les eaux du site Rocher Blanc situé à El Hamdania à Cherchell (w. Tipasa), à l'ouest d'Alger, où sont actuellement menés les travaux de réalisation du plus grand port algérien.

La directrice du Musée Public National Maritime, Dr. Mokrani Boukari Amel a indiqué dans le cadre de l'exposition au Palais de la Culture, autour du bilan d'échantillonnage effectué, par son établissement, sur le terrain, qu'une équipe de plongeurs relevant du même Musée, a découvert des canons en fer sous les eaux du site le Rocher Blanc, «presque de même forme et de même taille, à une profondeur ne dépassant pas les six (06) mètres», a-t-elle précisé.

En 2016, le Musée était au courant de l'existence de ces canons, signalée par la population locale. S'en suivront alors les opérations de levée archéologique en 2018, au milieu des craintes à l'époque de voir surgir, «un risque» que faisaient courir les travaux du nouveau port, dont la réalisation avait été décidée par le gouvernement fin 2015.

Pour sa part, le conservateur du patrimoine au Musée, également plongeur ayant pris part

dans l'opération de recherches, Benaouda Nadjib, a indiqué que la découverte de ces canons qui remontent à l'époque ottomane «a été réalisée sur la base d'informations fournies par un habitant local».

La mission du Musée consiste actuellement à «protéger ces canons», tant sur le site ou en les déplaçant à un autre site subaquatique, loin du port, vu que leur repêchage «exige du temps», en plus du «manque des moyens en la matière».

Suite à ces découvertes, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a précisé que les opérations de recherches archéologiques subaquatiques, «concerneront prochainement plusieurs villes algériennes côtières connues pour leurs ports anciens, comme Cherchell, El Kala et Mostaganem».

Affirmant que les chargés du nouveau port «sont très compréhensifs» concernant la nature de la région patrimoniale, M. Mi-



houbi a s'est dit «confiant» quant au soutien qu'apportera la marine algérienne dans ce domaine, au regard de «ses énormes potentialités». Abordant, d'autre part, les découvertes archéologiques dans le site archéologique d'Ain Lahnech à Sétif, M. Mihoubi a fait état de la découverte de 1/2 nouveaux restes lithiques sur le site, une semaine auparavant, «relevant à ce propos, que ce site sera 1/2 une zone ouverte seulement à la recherche scientifique

en préhistoire», avec la participation de chercheurs algériens et étrangers. Des fouilles archéologiques, rappelle-t-on, conduites par des chercheurs algériens et étrangers, dont les résultats ont été communiqués, en novembre dernier, ont démontré que l'histoire de ce site remontait à 2,4 millions d'années, confirmant qu'il 1/2 est le deuxième plus ancien au monde après celui de Kouna en Ethiopie remontant à 2,6 millions d'années.

OUARGLA : Lancement prochain d'une étude pour la restauration de «Dar El-Qadi» au vieux ksar

Une étude pour la restauration de «Dar El-Qadi», un monument du vieux ksar d'Ouargla, sera lancée dans le courant de cette année, a-t-on appris jeudi des responsables locaux de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC). Entrant dans le cadre de la préservation du patrimoine matériel de la région, l'étude sera menée avec la coopération d'associations culturelles locales s'intéressant au patrimoine et d'étudiants d'archéologie des Universités de Biskra et Sétif, a affirmé le responsable de l'antenne locale de l'Office. L'opération, qui est initiée par l'OGEBC-Ouargla, représente une opportunité pour les étudiants d'archéologie d'appliquer sur le terrain les connaissances théoriques acquises durant leur cursus universitaire en matière de pré-



servation et de restauration des monuments archéologiques et du patrimoine, a soutenu Oum El-Kheir Benzahî.

Les préparatifs pour le lancement de cette étude sont à un stade «avancé» et il ne reste que la détermination d'une date avec les uni-

versitaires concernés pour leur déplacement à Ouargla et leur contribution à l'opération, pour pouvoir ensuite procéder au choix des entreprises chargées de l'opération de restauration sur la base de l'étude, a-t-elle expliqué.

La restauration de ce monument constituera une opération «témoine» pour les habitants du ksar, dont ils s'inspireront pour la restauration de leurs bâtisses à l'intérieur de cet espace urbanistique ancien, a ajouté Mme Benzahî. Le monument «Dar El-Qadi» avait bénéficié entre 2014 et 2015 d'une opération d'intervention «urgente» pour laquelle a été alloué un financement de huit (8) millions DA et qui a porté sur le confortement des fondements de la bâtisse alors menacée d'effondrement, a-t-elle rappelé.

MOSTAGANEM : Restauration du camp de torture de Bled Touahria



L'ex-camp de torture remontant à la période coloniale et implanté dans la commune de Bled Touahria sera restauré et une enveloppe de l'ordre de 5 millions DA a été dérogée à cet effet, a-t-on appris de la directrice des moudjahidines de la wilaya de Mostaganem, Dalila Benmesaoud.

Ce site dont la construction remonte à 1957 fera

l'objet d'opérations de restauration de ses structures pour servir de lieu de mémoire et un témoin des crimes de torture commis contre le peuple algérien durant la guerre de libération nationale.

Mme Benmesaoud a ajouté que l'étude de restauration de ce camp, prise en charge par la commune de Bled Touahria (15 km au sud de Mostaganem) a

STRUCTURES La librairie Mauguin de Blida rouvre ses portes aujourd'hui après 10 ans de fermeture

La librairie d'imprimerie «Mauguin» de Blida, plus ancienne librairie du Maghreb arabe et première imprimerie créée en Algérie durant la période coloniale, sise près de la place «Ettoute» du centre ville de Blida, va rouvrir ses portes aujourd'hui, après 10 ans de fermeture, a-t-on appris, jeudi, auprès de sa gérante.

La librairie, fondée par la famille Mauguin en 1909, va rouvrir ses portes à l'occasion du centenaire de sa création, a indiqué à l'APS Souhila Lounici, appelant tous les amateurs de la bonne lecture à effectuer une visite au niveau de cet antre des livres rares, dont certains ont été édités dans les années 50, a-t-elle assuré.

La structure, considérée comme partie prenante du patrimoine culturel matériel de la wilaya de Blida, va, également, proposer à ses visiteurs, selon la responsable, d'«autres éditions plus récentes relevant d'auteurs connus, qui seront invités, samedi, à une soirée littéraire». Elle a cité parmi eux, les écrivains Maïssa Bey, Mohamed Sari et Mustapha Ben Foudhil.

A noter que la librairie Mauguin était considérée, durant la période coloniale, comme un haut lieu des amoureux de la lecture et du livre. A l'époque l'établissement offrait aux algériens l'opportunité de lire des livres sans être obligé de les acheter, du fait qu'ils n'en avaient pas les moyens.

Toujours selon les explications de Mme Lounici, la famille Mauguin, qui a créé la première imprimerie en Algérie en 1857, «faisait partie des amis de la Révolution algérienne». Et de ce fait encourageait la lecture au sein du peuple algérien.

Elle a cité, à titre d'exemple, M. Alexandre, l'un des membres de cette famille, qui avait pour habitude de coller une copie du journal sur la porte en verre de l'entrée de la librairie, «afin de permettre aux algériens de se tenir au courant des événements en cours, à l'échelle nationale et mondiale», a-t-elle souligné.

de Sidi Ali (ex-Cassaïne) a été déjà menée pour un montant de 4 millions DA.

Le camp de Bled Touahria a été érigé dans ce petit village pour protéger des intérêts de colons et gros propriétaires terriens français, contrecarrer les actions des fidèles du FLN et réduire la tension sur le camp de détention de Sidi Ali, selon des sources historiques locales.

Ce camp a été construit par des prisonniers algériens. Il s'étend sur une superficie de deux hectares, entouré de plusieurs rangées de fils barbelés. Le site comptait un mess et des dortoirs pour les militaires français, des miradors pour surveiller les zones environnantes, deux centres de torture et d'interrogatoire ainsi que des géoles.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Qui veut gagner des millions ?

JEU 29 épisodes



Des personnalités tentent de récolter, en binôme, un maximum de fonds au profit d'associations qui leur tiennent à cœur. Ce soir, l'animateur reçoit ainsi Franck Bubosc et François-Xavier Demaison, Muriel Robin et Vincent Deienne, Michel Cymes et Bruno Solo, Mimi Mathy et Michèle Bernier. Cette grande soirée marque non seulement le retour du célèbre jeu, absent de l'antenne depuis plusieurs mois, mais aussi la dernière émission présentée par Jean-Pierre Foucault, qui passe le relais à Camille Combal, venu aujourd'hui en tant que candidat avec Anne-Elisabeth Lemoine.

France 2 21:00

Destination Eurovision

DIVERTISSEMENT 6 épisodes



Place à la deuxième soirée destinée à choisir le titre et l'artiste qui représenteront la France lors du prochain concours Eurovision de la chanson. Après avoir découvert les premiers candidats la semaine dernière, neuf autres chanteurs se présentent sur scène pour interpréter leur morceau et séduire le public ainsi qu'un jury international de vingt professionnels. A titre consultatif, Christophe Willem, Vitoa et André Manoukian commentent, par ailleurs, les prestations. Les quatre chansons ayant récolté le plus de suffrages sont sélectionnées pour la finale.

France 3 21:00

Meurtres dans le Morvan

Réalisateur : Simon Astier
Avec : Virginie Hocq, Bruno Wolkowitch



Amélie Florat, une avocate du barreau de Paris de 42 ans, est retrouvée morte dans une fontaine à l'occasion de sa venue dans le Morvan. Originnaire de la région, elle en était partie il y a 25 ans et n'y avait pas remis les pieds depuis. Maud Perrin, lieutenant de gendarmerie, est en charge de l'enquête aux côtés du commandant Julien Demarcy, arrivé en renfort de Dijon. Ils découvrent rapidement que la grand-mère de la défunte s'était noyée au même endroit 80 ans plus tôt. Leurs investigations les amènent ensuite à interroger plusieurs membres de la famille Sénéchal, rivale des Florat depuis plusieurs décennies.

CANAL+ 21:05

American Assassin

Réalisateur : Michael Cuesta
Avec : Dylan O'Brien, Michael Keaton



Mitch Rapp passe des vacances de rêve à Ibiza avec Katrina, sa petite amie qu'il est sur le point d'épouser. Mais tout est brutalement interrompu par l'irruption sur une plage de plusieurs terroristes qui laissent Mitch blessé et font de nombreux morts parmi lesquels Katrina. Un an et demi plus tard à Providence, Rhode Island, Mitch, traumatisé par le drame, suit un intense entraînement physique tout en tentant d'infiltrer une cellule terroriste pour l'éliminer. C'est ainsi qu'il est repéré par Irene Kennedy, qui lui propose d'intégrer un commando d'interventions secret de la CIA.

6 21:00

NCIS : Los Angeles

Réalisateur : Lily Mariye
Avec : Chris O'Donnell, Daniela Ruah



L'équipe enquête sur un vol de plus de 10 millions de dollars en bitcoins. L'un des malfaiteurs, Mark Nichols, a été blessé et abandonné sur place par ses comparses. Barris Stone, l'un des plus redoutables narco-terroristes en activité, serait lié à cette attaque. Sam, qui le connaît bien pour l'avoir pourchassé quelques années auparavant sous couverture, propose de reprendre son alias, Switch, pour faire progresser l'enquête. Mosley accepte à condition qu'il vérifie que cette identité n'a pas été compromise.

Jeux

Samourai-Sudoku N°2070

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1 | 3 | | | | | | | | |
| | 1 | | | 6 | | | | | | | |
| 3 | 9 | | | 8 | | | | | | | |
| 9 | | 2 | | | 8 | | | | | | |
| 3 | | | 5 | | | 6 | | | | | |
| | 7 | | | 8 | | | 3 | | | | |
| | 4 | | | 2 | 1 | | | | | | |
| | | 5 | | 6 | | | | | | | |
| | | | 2 | 7 | | | | 9 | 1 | | |
| | | | | | | 6 | | 3 | | 7 | |
| | | | | | | | 8 | | 5 | | |
| | | | | | | | | 1 | | 6 | 8 |
| | | | 9 | 4 | | 4 | 3 | | | 6 | 7 |
| | | | 8 | | 4 | | | 7 | | | 2 |
| | | 9 | | | 1 | 7 | | | 6 | 3 | |
| | 2 | | | 8 | | | | 3 | | 5 | |
| 6 | | | 5 | | | | | 8 | | | 3 |
| 8 | | 1 | | | | | | 7 | | | 3 |
| | 7 | 2 | | | 3 | | | | 6 | | 3 |
| | | 8 | | | | | | | 3 | | 9 |
| | | | | 2 | | | | | | 7 | |
| | | | 7 | 6 | | | | | | | 2 |
| | | | | | | | | | | | 4 |



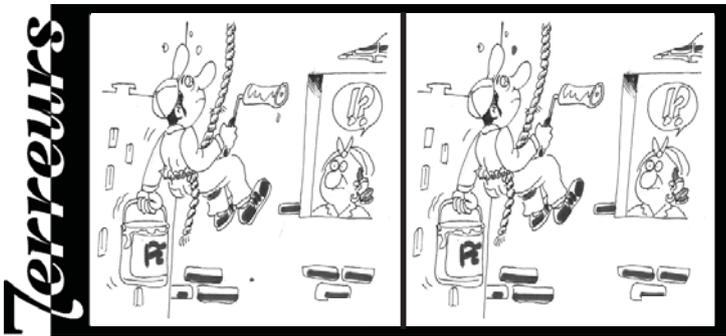
Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés.

Citation de Antoine Oudin ; Les curiosités françaises (1640)

Mots croisés N°2070

- Horizontalement :**
- 1 - Agrumes
 - 2 - Alliage de fer - Edifié
 - 3 - De plaisante façon
 - 4 - Pronom indéfini - Ordre de tir - Bière légère
 - 5 - Purgatif - Grand cerf nordique
 - 6 - Absence de religion
 - 7 - Arme de sardine grillée - Bouclier de tailleur
 - 8 - Maison de moujik - Système de chauffage
 - 9 - Badigeonnées d'huile - Troublé
 - 10 - Bien entrelacées - Ville voisine de Dijon
- Verticalement :**
- A - Augmentation de prix
 - B - Plante vénéneuse
 - C - Fleuve africain - Poisson à grosse tête
 - D - Éléverait au rang de dieu
 - E - Sa capitale est Erevan - Négation
 - F - Obtenu - Arrêt de circulation
 - G - Fils arabe - Diffuse
 - H - Où l'on est né - Degré musical
 - I - Mot de liaison - Note de diapason - Verre de bière
 - J - Il vaut de l'or - Vieilles habitudes

| A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |



CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE JUDO JUNIORS : Plus de 760 participants à Boumerdès

Plus de 760 judokas représentant différents clubs du pays prennent part au Championnat d'Algérie de judo juniors (Filles - Garçons), individuel et par équipes, dont le coup d'envoi a été donné jeudi à Boumerdès.

Un nombreux public a assisté à la cérémonie d'ouverture de cette compétition de trois jours, abritée par la salle omnisports Mohamed-Belaredj de Boumerdès, en présence de représentants de la Fédération algérienne de judo (FAJ), notamment.

La première journée des compétitions a vu le déroulement des matchs éliminatoires en individuel, dans les catégories des -55kg, -60kg, -66kg et -73kg pour les garçons, ainsi que des -44kg, -48kg, -52kg et -57 kg pour les filles.

Ce championnat, qui enregistre la participation de nombreux judokas de la sélection nationale, prendra fin samedi avec le déroulement, en matinée, des combats éliminatoires et finales par équipes/filles, dans les catégories -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg, tandis que les garçons s'affronteront, en après-midi, dans les catégories de poids des -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg.

Selon Mustapha Lamali, président de la Ligue de judo de Boumerdès, organisatrice de la compétition en collaboration avec la FAJ et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, ce championnat est inscrit au titre des opérations de «préparation et de sélection des meilleurs éléments susceptibles de renforcer les rangs de l'équipe nationale de judo, appelée à prendre part à de nombreuses compétitions continentales et mondiales».

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BOXE (JUNIOR) : «Des duels équilibrés aux premiers combats»

La première journée du championnat national de boxe (junior), organisée mercredi soir à la salle omnisport de la ville de Bousaâda (M'sila), a été marquée par des combats équilibrés, a estimé jeudi, le président de la ligue de wilaya de cette discipline. Le premier jour de ce championnat a connu «des challenge très disputés» entre les boxeurs des 27 ligues participantes dans la cité du bonheur», a précisé Bachir Higuour. «Le niveau des boxeurs était presque similaire du fait que le championnat est au premier tour et que certaines équipes ne sont pas encore entrées en compétition», a expliqué le même responsable, ajoutant que le niveau de ce tournoi peut être évalué durant les derniers jours de cet événement sportif qui devra se poursuivre jusqu'à lundi prochain.

Le programme de la deuxième journée du championnat national de boxe comprend 78 combats sur un total de 187, a souligné la même source, notant que ce tournoi a rassemblé 197 boxeurs issus de 29 associations et répartis sur dix (10) catégories de poids.

La wilaya de M'sila est présente dans ce championnat national de boxe avec huit (8) boxeurs, dont trois (3) issus de l'école de boxe de Bousaâda et sur lesquels la ligue locale compte énormément pour décrocher une place au podium, a indiqué Higuour.

Cette édition du championnat national de boxe se déroule dans de «bonnes» conditions organisationnelles et logistiques, a fait savoir le président de ligue de cette discipline, assurant que la ville de Bousaâda veille à mobiliser les moyens matériels et humaines nécessaires en vue d'assurer le succès de cette manifestation sportive. A noter que la cérémonie d'ouverture du championnat national de boxe s'est déroulée mercredi soir à la salle omnisports de la ville de Bousaâda en présence des autorités locales et des cadres de la direction de la jeunesse et des sports.

APS

JM 2021: Hattab : «Les préparatifs ont coûté 48 milliards DA au Trésor public»

La wilaya d'Oran a bénéficié, dans le cadre des préparatifs pour les Jeux Méditerranéens de 2021 (JM 2021), d'une enveloppe de 48 milliards DA et sera totalement prête pour accueillir cet événement sportif méditerranéen, a fait savoir, jeudi, le ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab.

Répondant à une question de la députée Fatma Zohra Hamman sur la possibilité de consacrer «une enveloppe financière supplémentaire» à la wilaya d'Oran qui devra abriter les JM 2021, M. Hattab a indiqué que «la ville d'Oran a bénéficié jusqu'à présent d'une enveloppe financière de l'ordre de 48 milliards Da». L'enveloppe supplémentaire demandée par la députée sera consacrée à «l'embellissement de l'environnement, à la création d'espaces verts et à l'éclairage public», or que le ministre a rappelé que la préoccupation soulevée était du «ressort des autorités locales qui ont injecté 3 milliards Da pour la réalisation de ces opérations».

«Le programme financier cité sera accompagné par un autre programme riche qui répondra à la demande de la députée Hamman et qui sera tridimensionnel: sportif, culturel et touristique», a ajouté le ministre, relevant que ce programme fera d'Oran, une ville sportive dans l'espace méditerranéen.

Pour sa part, le député Kamel Bouchoucha a soulevé une autre préoccupation ayant trait au manque



d'infrastructures sportives (un grand stade de football et une salle omnisport) et de ressources humaines au niveau de Bejaia, qui est, a-t-il dit, une wilaya «pionièrè et deuxième au niveau national en matière de pratique sportive et de résultats obtenus dans l'ensemble des disciplines».

Répondant à cette question, M. Hattab a noté «un manque de cohérence entre les structures sportives et de jeunesse et les résultats obtenus dans la wilaya

de Bejaia notamment l'éloignement de ces structures des régions à forte densité de population», rappelant, à cet égard, que la wilaya de Bejaia «a bénéficié, au cours de ces dernières années, d'une enveloppe de 20 milliards Da, ayant permis d'enregistrer 132 projets, dont certains ont été réalisés, d'autres non encore réalisés, des projets en cours de réalisation et d'autres gelés». Le ministre a tenu à rassurer le député quant à «l'examen de la si-

tuation de l'ensemble des projets à l'arrêt qui devront être relancés dès amélioration de la situation financière du pays». «Nous nous attèlerons à réaliser un grand complexe sportif à Bejaia, cette dernière étant un pôle sportif par excellence, toutes disciplines confondues, et elle sera renforcée, en matière de ressources humaines, par d'autres cadres, sachant que la wilaya de Bejaia avait bénéficié de 514 éducateurs travaillant à temps partiel».

NATATION/ CHAMPIONNAT MAGHRÉBIN DES JEUNES 2019 : Compétition qualificative pour les nageurs les 15 et 16 février

La fédération algérienne de natation (FAN) organise les 15 et 16 février prochain une compétition qualificative pour les nageurs algériens en vue du championnat maghrébin des jeunes (minimes, benjamins, cadets) en grand bassin (50 m), prévu à Alger du 2 au 5 mai, a appris l'APS hier de l'instance fédérale.

"Après le championnat d'Algérie Open (30 janvier - 2 février), nous allons convoquer les 8 meilleurs nageurs, dans chaque spécialité, pour participer à cette compétition qualificative en vue de représenter l'Algérie à ce championnat maghrébin qui sera associé au championnat d'Afrique des jeunes Zone 1 (dans le

cas où l'Egypte confirmera sa participation), et choisir les meilleurs athlètes", a affirmé à l'APS le directeur technique national (DTN) Abdelkader Kaoua. Avant de préciser : "Nous avons fait exprès d'organiser cette compétition qualificative en grand bassin pour permettre aux nageurs de retrouver leurs sensations dans ce genre de distance", soulignant que la FAN n'a pas encore choisi le lieu du déroulement de ce championnat maghrébin : piscine de Sonatrach (Hydra) ou celle du 1er mai.

Le championnat maghrébin des jeunes a été relancé après 15 ans de gel, suite à l'élection du président de la FAN Mohamed Hakim Boughadou

en septembre dernier à la tête de l'instance maghrébine pour un mandat de quatre années. "Nous sommes en train de préparer ce championnat maghrébin, qui sera le premier à se dérouler en Algérie. Un rendez-vous qui sera bénéfique pour le développement de la natation algérienne", a indiqué le président de la FAN, qui a révélé que "la proposition faite par l'Algérie d'organiser un championnat maghrébin des clubs a été approuvée". Le championnat d'Afrique des jeunes Zone 1, organisé par la Confédération africaine (CAN), concerne uniquement les catégories benjamins et cadets.

DOPAGE/JO-2012:

Le lutteur Modzmanashvili, médaillé d'argent, positif au turinabol (CIO)

Le lutteur ouzbek Davit Modzmanashvili, médaillé d'argent en lutte libre (moins de 120 kg) aux Jeux olympiques de Londres en 2012, a été contrôlé positif au turinabol (stéroïde) après des réanalyses d'échantillons, a annoncé jeudi le Comité international olympique (CIO). L'Ouzbek de 32 ans avait été suspendu de 2008 à 2010 pour

dopage et avait été contraint de rendre son titre européen de 2008. Il avait également été suspendu en 2016 pour usage de meldonium, mais avait ensuite été blanchi.

Le CIO avait annoncé début novembre que de nouvelles réanalyses d'échantillons des JO-2012 étaient en cours, faisant appel aux méthodes scientifiques les

plus récentes». Confiées à l'Agence de contrôles internationale (ITA), elles vont se poursuivre en 2019, alors que le délai de prescription sera atteint en 2020.

Ce programme de réanalyses a permis de révéler plus d'une cinquantaine de cas positifs et de retirer une vingtaine de médailles des JO-2012, alors que pendant les Jeux, seulement une di-

zaine de cas positifs avaient été révélés.

Fin décembre, la Fédération internationale d'haltérophilie (IWF) avait annoncé cinq cas positifs après réanalyses des JO-2012, dont l'Ukrainien Oleksiy Torokhtiy (testostérone), champion olympique dans la catégorie des 105 kg, et l'Azéri Valentin Hristov (testostérone), médaillé de bronze.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE BIS/RETOUR): NAHD-Ahli Benghazi décalé à demain

La rencontre NA Hussein-Dey - Ahli Benghazi (Libye), prévue aujourd'hui au stade 5-Juillet (Alger, 17h45), pour le compte des 16es de finale bis (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, a été décalée à demain à la même heure, a-t-on appris jeudi du manager général du club algérois, Chérif Abdeslam.



«Nous avons reçu une correspondance de la Confédération africaine de football nous informant du report de la rencontre de samedi à dimanche (17h45) en raison de la grève générale observée en Tunisie, ce qui empêche le club libyen de rallier Alger à partir de Tunis», a indiqué à l'APS le manager général des «Sang et Or». Lors du match aller disputé vendredi dernier à Tunis, le

NAHD s'était incliné (1-0) sur un but inscrit dans le temps additionnel. Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération.

Des médias locaux ont rapporté que l'aéroport de Tunis était quasiment à l'arrêt jeudi, en raison de la grève générale très suivie dans les services publics, laissant des milliers de pas-

sagers sans vol ni information. L'un des rares vols à avoir quitté Tunis en matinée est celui transportant des supporters du Club africain qui doit affronter vendredi en Egypte Al-Ismaïly en Ligue des champions d'Afrique.

En dépit d'un décret gouvernemental publié en extremis mercredi exigeant un service minimum, la quasi totalité des autres vols ont été annulés

ou reportés aux lendemain et surlendemain. Une grève générale inédite touchant tous les services publics était observée jeudi en Tunisie à l'appel de la puissante centrale syndicale de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) qui réclame une augmentation des salaires, une demande rejetée par le gouvernement en raison de l'état des finances publiques du pays.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE/ TRANSFERT:

Essaid Belkalem proche de l'Espérance de Tunis

Le défenseur international algérien, Essaid Belkalem, est très proche de l'Espérance sportive de Tunis (Ligue 1 tunisienne de football), ont annoncé les médias locaux jeudi.

«Le mercato n'est pas clos pour l'Espérance Sportive de Tunis. Selon les dernières informations, le bureau directeur du club de «Bab Souika» souhaite recruter un défenseur central et son choix serait tombé sur Essaid Belkalem», a indiqué le site «Global-Net». En cas d'un accord entre les deux parties, l'axial algérien de 30 ans, qui n'est lié à aucune équipe, s'engagerait cette semaine en faveur du tenant de titre africain.

L'ancien défenseur de la JS Kabylie a évolué dans plusieurs clubs européens entre autres Watford (Angleterre) de Trabzonspor (Turquie) et

US Orléans (France), avant de revenir aux «Canaris» la saison dernière. L'EST compte déjà deux joueurs algériens dans son effectif: Youssef Belaïli et Tayeb Meziani qui a rejoint les rangs des champions d'Afrique au mercato d'hiver.

La dernière apparition de Belkalem avec la sélection algérienne nationale remonte à la fin de l'année 2014, malgré la convocation de l'ancien



sélectionneur algérien, Rabah Madjer, en mars 2018, le défenseur central s'est contenté du banc des remplaçants.

LIGUE 1 MOBILIS :

Les supporters de l'Entente de Sétif réclament le départ de Hamar

Une foule nombreuse de supporters de l'Entente de Sétif (ligue 1 Mobilis) s'est rassemblée jeudi devant le siège de leur club fétiche pour réclamer le départ du président Hassan Hamar, a-t-on constaté sur place.

De nombreux supporters ont exprimé à l'APS leur colère devant la situation que vit le club et qui aujourd'hui, selon leurs dires, les

contraint à exiger «le départ imminent de Hasan Hamar et tout son entourage». «L'Entente de Sétif est devenue pour ses dirigeants qu'un moyen pour assouvir leurs intérêts personnels au détriment de l'équipe» ont-ils affirmé avant de poursuivre d'une même voix « nous voulons un départ collectif de l'administration et que le flambeau soit transmis à des

gens à même de mener l'équipe vers le chemin de la victoire». Le président du conseil d'administration, Az-zéline Arabe, a de son côté révélé que le conseil d'administration (CA) avait prévu de tenir cet après-midi même une assemblée électorale et désigner un nouveau président général pour le club professionnel et d'étudier la possibilité d'ouvrir le

capital du club, soulignant que le conseil d'administration a du revoir ses plans face à l'absence d'un huissier de justice. Concernant la grogne des supporters, Arabe a affirmé que « ces derniers ont le droit d'exprimer leur colère à l'heure où le club vit une situation sportive délicate » imputant cette mauvaise passe « au manque de moyens financiers ».

LIGUE 1 (18^E JOURNÉE- MATCH AVANCÉ):

Le MC Alger et le CR Belouizdad se neutralisent 1-1

Le MC Alger et le CR Belouizdad ont fait match nul 1 à 1 (mi-temps : 0-0), en match d'ouverture de la 18e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputé jeudi soir au stade du 5-juillet (Alger). Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Souibaà (49') pour le MCA et Chetal (69') pour le CRB. Le MC Alger (3e, 28 pts), auteur de deux victoires de suite, a raté l'occasion de s'approcher du duo de tête, alors que le CR Belouizdad continue de manger son pain noir et reste lanterne rouge du championnat de Ligue 1 avec 13 points, à quatre longueurs du DRB Tadjenanet (17pts) qui compte un match en moins. Cette 18e journée se poursuivra vendredi avec le déroulement de trois matchs : CABBA- USMA, MO Béjaïa-MC Oran et Paradou AC - ES Sétif.

Jeudi :

MC Alger - CR Belouizdad 1-1

Hier 18 janvier :

Magra : CABB Arreridj - USM Alger (15h00) huis clos

Béjaïa : MO Béjaïa - MC Oran (16h00)

Alger (Omar-Hamadi) : Paradou AC - ES Sétif (17h45)

Aujourd'hui 19 janvier :

Aïn M'lila : AS Aïn M'lila - Olympique Médéa (15h00)

Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - JS Kabylie (16h00)

Mardi 20 janvier :

Alger (20-Août) : NA Hussein-Dey - DRB Tadjenanet (15h00)

Vendredi 1er mars :

Béchar : JS Saoura - CS Constantine (17h45)

Classement

| | Pts | J |
|---------------------|-----|----|
| 1). USM Alger | 36 | 17 |
| 2). JS Kabylie | 32 | 17 |
| 3). MC Alger | 28 | 18 |
| 4). CS Constantine | 25 | 17 |
| 5). ES Sétif | 24 | 16 |
| 6). JS Saoura | 23 | 16 |
| --). NA Hussein-Dey | 23 | 17 |
| 8). O. Médéa | 21 | 17 |
| --). Paradou AC | 21 | 17 |
| 10). MO Béjaïa | 19 | 17 |
| 11). MC Oran | 18 | 16 |
| --). AS Aïn M'lila | 18 | 16 |
| --). CABB Arreridj | 18 | 17 |
| --). USM Bel-Abbès | 18 | 17 |
| 15). DRB Tadjenanet | 17 | 17 |
| 16). CR Belouizdad | 13 | 18 |

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Aïn M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

SOMMETS EXÉCUTIFS DU FOOTBALL DE LA FIFA: Zetchi participe à un match de gala à Marrakech

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheiredine Zetchi a pris part à un match de gala opposant plusieurs personnalités sportives étrangères dont Gianni Infantino, organisé au Grand Stade de Marrakech en marge de la 3ème édition des Sommets Exécutifs du football de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA). Outre les présidents de la FAF et de la FIFA, ont disputé cette rencontre l'ex international croate, Zvonimir Boban, actuellement secrétaire général adjoint de la FIFA, en plus des présidents des associations nationales membres de la FIFA qui participent aux Sommets.

Pour rappel, au cours de la 3ème édition des Sommets Exécutifs du football de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), à Marrakech à laquelle a assisté le secrétaire général de la FAF Mohamed Saâd.

LIGUE 1 : La saignée se poursuit au MC Oran

Le milieu de terrain Hamza Aït Ouameur a résilié son contrat avec le MC Oran, mercredi soir, portant à huit le nombre de joueurs ayant quitté cette formation au cours du mercato hivernal, a-t-on appris du club de Ligue 1 de football.

Un contact émanant d'un club étranger serait derrière la décision du joueur de 30 ans de mettre un terme à son aventure oranaise plus tôt que prévu, précise-t-on de même source. L'effectif du MCO a connu, pour l'occasion, une véritable saignée avec le départ de pas moins de huit joueurs, dont six avaient été recrutés au cours du mercato estival. Il s'agit, outre d'Aït Ouameur, de Bouazza, Dosse, Bouchar, Hamar et Yettou. Les deux autres joueurs ne faisant plus partie du groupe des «Hamraoua» sont Chibane et Bellal.

Cette situation met, d'ores et déjà, l'entraîneur Omar Belatoui dans l'embarras, dans la mesure où la plupart des joueurs partis étaient des titulaires indiscutables. La mission du coach devient encore délicate après l'échec, pour le moment, de la direction du club à qualifier ses cinq nouvelles recrues hivernales (l'Ivoirien Assie-Koua, Mohamedi, Aouedj, Benamara et El-Moueden) en raison des dettes qu'elle doit honorer envers d'anciens joueurs et entraîneurs non encore réglées et estimées à 44 millions DA.

Le MCO, en mauvaise posture en championnat (11e, 18 pts), rendra visite au MO Béjaïa, vendredi, dans le cadre de la 18e journée du championnat. Belatoui a pris avec lui quatre des cinq nouveaux joueurs dans l'espoir de recourir à leurs services pour l'occasion si leurs licences venaient à être récupérées avant le match.

CORRUPTION : Ahmed Huseïn, journaliste d'investigation ghanéen, assassiné à Accra

Ahmed Huseïn, journaliste d'investigation ghanéen qui avait enquêté sur la corruption dans le football africain, a été assassiné mercredi à Accra, la capitale du pays, rapportent des médias locaux.

Le journaliste ghanéen a été abattu par balles mercredi soir, alors qu'il rentrait chez lui à Accra, la capitale ghanéenne, selon les mêmes sources.

Ahmed Huseïn (34 ans) faisait partie de l'équipe de reporters infiltrés, dirigée par son frère Anas Aremeyaw Anas, qui a fait éclater en juin un scandale au sujet de matches truqués dans le continent, conduisant à de lourdes sanctions des instances internationales.

Un officier de police a expliqué, sous couvert d'anonymat, que le journaliste avait reçu des balles à la poitrine et au cou dans sa voiture, tirées par des hommes qui n'ont pas encore été identifiés. Ahmed Huseïn avait récemment déposé plainte après qu'un député du parti au pouvoir a diffusé sa photo à la télévision nationale, promettant une récompense à qui le passerait à tabac. Anas Aremeyaw Anas a réagi jeudi sur Twitter : «Triste nouvelle, mais nous ne serons pas réduits au silence. Repose en paix, Ahmed». L'ancien président de la Fédération ghanéenne de football, Kwesi Nyantakyi, avait été radié à vie de toute activité liée au football au niveau national et international par la Fédération internationale de football en octobre 2018. Il avait été reconnu coupable de corruption et conflits d'intérêts.

APS

LIGUE 1 DE FOOTBALL / USM ALGER : Meziane autorisé à se rendre à l'étranger pour négocier son transfert

L'ailier international de l'USM Alger Abderrahmane Meziane a été autorisé à se déplacer à l'étranger pour négocier son transfert, a annoncé l'actuel leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, jeudi soir dans un communiqué publié sur son site officiel.



«La direction de l'USMA tient à apporter des explications suite à la non convocation de Meziane pour le match de ce vendredi face au CABBA. En effet, le joueur a été autorisé par la direction pour se rendre à l'étranger pour négocier son trans-

fert. La direction est en contact avec un club étranger pour éventuellement transférer Meziane cet hiver», précise le club algérois, sans dévoiler l'identité du club en question. Selon plusieurs rapports de presse, Meziane (24 ans), dont le

contrat avec les «Rouge et Noir» expire en juin 2019, devrait s'engager avec un club koweïtien.

«Le joueur reprendra les entraînements demain (vendredi, NDLR), et sera présent mardi à Sétif pour participer au match des

1/8es de finale de la Coupe d'Algérie face à l'ESS», ajoute l'USMA. Meziane faisait partie des joueurs convoqués par le sélectionneur national Djamel Belmadi pour le match amical disputé le 27 décembre à Doha face au Qatar (victoire 1-0).

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ / STADE 20-AOÛT : La pose d'une nouvelle pelouse synthétique reportée

La pose d'une nouvelle pelouse synthétique au stade 20-Août-1955 de Bordj Bou Arréridj a été reportée à «la fin de la saison sportive», a affirmé le président du CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 1 de football), Anis Benhamadi. Cette décision, prise en concertation avec le staff technique, permettra au club de continuer à recevoir ses adversaires à

domicile, a expliqué le même responsable.

L'état actuel du terrain n'est pas catastrophique comparativement aux stades des autres clubs», a estimé l'entraîneur du CABBA, Bilal Dziri, ajoutant que la pose d'une nouvelle pelouse «privera les joueurs de leurs supporters à un moment crucial du championnat».

La pose du «tartan» de dernière génération a été décidée par les autorités locales et l'entreprise en charge de son exécution a été désignée. Le CABBA occupe actuellement la 11e place au classement général avec 18 points après 17 journées de compétition, ex aequo avec le troisième relégable, l'USM Bel-Abbès.

CS CONSTANTINE: Lavagne : «Aller le plus loin possible en Ligue des champions»

L'entraîneur du CS Constantine, Denis Lavagne, a indiqué que son équipe, métamorphosée depuis l'arrivée du Français à la tête de la barre technique, ambitionnait d'«aller le plus loin possible» en Ligue des champions d'Afrique.

«Le CSC, qui a renforcé son effectif durant le mercato hivernal, compte désormais une doublure dans chaque poste», ce qui permet «de donner plus de confiance à l'équipe pour atteindre un tour avancé en Ligue des champions», a déclaré le technicien français à l'APS.

Le club de «Cirta» a signé mardi une septième victoire de suite, toutes compétitions confondues, en dominant à domicile le CA Bordj Bou Arréridj (1-0) en match décalé de la 17e journée de Ligue 1.

Lavagne, concentré déjà sur la rencontre de samedi soir qui devra opposer, au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (20h00), les Sanaïr au TP Mazembe (RD Congo), pour le compte de

la 2e journée (groupe C) de la phase de poules de la Ligue des champions, affirme avoir privilégié le «turn-over» mardi en faisant souffler des joueurs comme Abid, Zaalani et Yettou, «en attendant l'intégration de Dylan Bahamboula et Arouna Dang».

En C1, le CSC reste sur un succès de prestige à Sousse devant le Club Africain de Tunis (1-0) vendredi dernier et devra confirmer samedi face au TP Mazembe avant de se rendre le 1er février en Egypte pour affronter Al-Ismaïly.

«Nous respectons nos adversaires mais nous ne les craignons pas, bien que certaines équipes de ce groupe se sont adjudgées le trophée de cette compétition», a souligné l'entraîneur du CS Constantine, assurant que si son équipe reste dans le même état d'esprit, «elle pourra bien se qualifier au prochain tour».

S'agissant de la préparation du match du TP Mazembe, l'ancien sélection-



neur du Cameroun a fait savoir que ses joueurs «devront d'abord bien récupérer et se préparer mentalement pour pouvoir être solidaires, éviter d'encaisser des buts à domicile et surprendre l'adversaire par des contres afin d'avoir le dernier mot sur une équipe congolaise redoutable».

Et d'ajouter : «Le TP Mazembe a réalisé une belle performance contre Al-Ismaïly en s'imposant sur le score de 2 à 0, mais après avoir analysé son style de jeu,

je pense que nous pouvons les bousculer vu que nous avons les qualités nécessaires et nous jouerons devant nos supporters».

De son côté, le manager général du club, Tarek Arama, a souligné la difficulté de la mission et du calendrier chargé du CS Constantine qui devra disputer sept matchs durant ce mois de janvier, toutes compétitions confondues, estimant que son équipe «relèvera le défi et fera tout pour satisfaire ses supporters».

LIVERPOOL BLINDE ROBERTSON

Titulaire indiscutable au sein de la défense de Liverpool, le latéral Andrew Robertson voit l'avenir en rouge. En effet, le club de la Mersey a annoncé sur son site officiel, la prolongation de contrat du joueur. L'international écossais a trouvé un accord avec ses dirigeants pour signer un bail jusqu'en juin 2024. Une bonne nouvelle pour Jürgen Klopp et les supporters des Reds, qui voient l'un de leurs chouchous rester sur le long terme.



ARSENAL : JAMES DANS LE VISEUR

Arsenal s'intéresserait au joueur du Bayern Munich, James Rodríguez qui appartient au Real Madrid. Un prêt serait à l'étude. L'affaire pourrait être belle pour Arsenal. Pas forcément dans les plans de Kovac à Munich, le joueur qui appartient encore au Real pourrait faire ses valises en direction de Londres. Le Daily Mail annonce qu'il pourrait rejoindre les Gunners pour un prêt payant de 6 mois qui coûterait alors 3,5 millions d'euros.

Prêté pour deux ans par la maison blanche, il reste encore 6 mois de contrat en Bavière au Colombien. Le problème est que le Bayern ne sait toujours pas s'il conserver le joueur. Une clause de rachat existe et pourra être débloquée si le club verse la somme de 42 millions au à Florentino Perez. Une somme conséquente qui oblige les dirigeants munichois à réfléchir. Leur directeur sportif, Hasan Salihamidzic, s'est exprimé à ce sujet : Nous observerons la deuxième partie de saison et nous en tirerons les bonnes conclusions. Lever son option d'achat pour le revendre dans la foulée ? Ce n'est pas le style du Bayern. Si nous choisissons un joueur expérimenté, il fera partie à part entière du Bayern »

Sadio Mané certain de remporter le titre

L'attaquant Sénégalais de Liverpool, auteur de 8 buts en Premier League cette saison, est sûr et certain que son club remportera le titre cette année.

Selon The Sun, il affirme que son club peut résister à un retour de Manchester City qui pointe à quatre points des Reds. « Je suis sûr que nous serons champions d'Angleterre. Quand je me réveille, je ne vais pas sur le terrain sans penser que nous allons l'emporter. Nous sommes déterminés à montrer que nous sommes la meilleure équipe du championnat. » « Liverpool a eu la possibilité de le remporter (le championnat, ndlr) il y a quelques années, mais ne l'a pas fait, a confié Sadio Mané. Mais je préfère penser que cela a aidé à nous amener où nous sommes aujourd'hui. Nous avons une équipe fantastique, Manchester City n'est pas meilleur que nous. »

UNE RÉCOMPENSE SALARIALE POUR RASHFORD ?

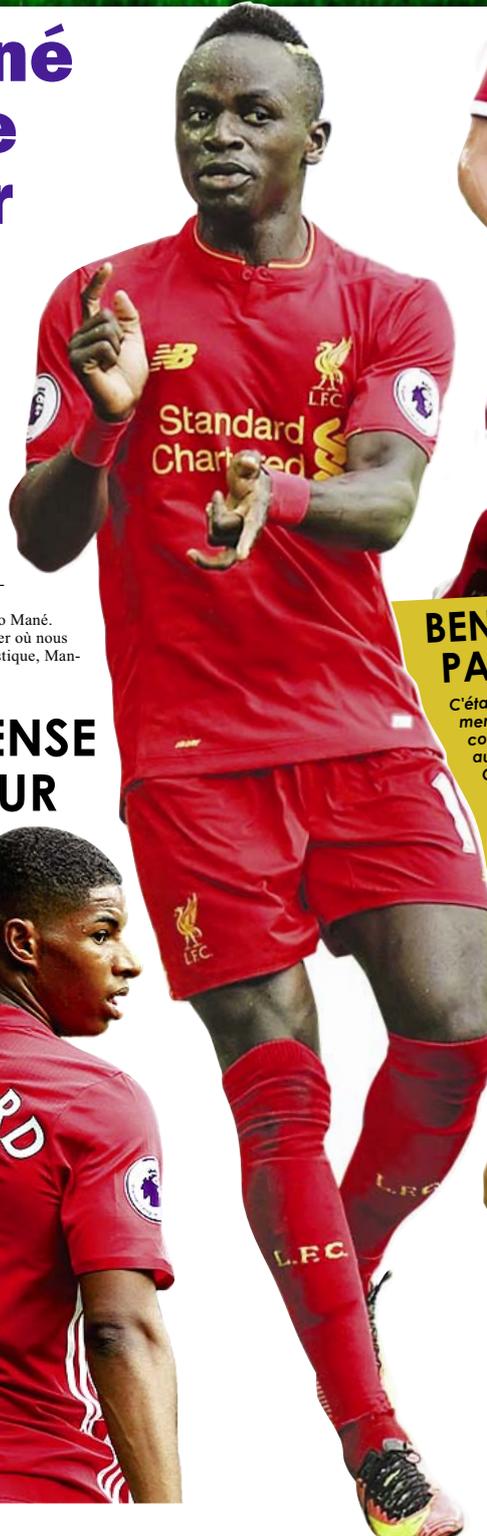
La direction de Manchester United ambitionne de doubler le salaire de l'attaquant anglais Marcus Rashford. Les Red Devils souhaitent entamer les discussions pour augmenter sensiblement les émoluments du footballeur de 21 ans. D'après le Daily Mirror, le club manchesterien lui propose de percevoir 150 000 livres par semaine (170 000 euros), contre 85 000 euros hebdomadaires actuellement. Marcus Rashford est sous contrat jusqu'en 2020.

BENZEMA NE SERA PAS OPÉRÉ

C'était la grande crainte de l'entraîneur merengue récemment. Blessé à un doigt, Karim Benzema avait dû quitter ses coéquipiers en cours de match le week-end dernier face au Bétis Séville. Absent face à Leganés cette semaine en Coupe du Roi, l'attaquant ne sera finalement pas opéré et sera bien présent samedi, face au FC Séville. « Karim a une blessure au doigt et nous croyons que ce n'est pas un problème pour qu'il joue en fin de semaine, et les suivantes. Il serait plus heureux s'il n'était pas blessé, mais il va bien. » confie Solari. Une bonne nouvelle pour le Real Madrid, qui peine toujours autant en attaque, et dont le meilleur buteur actuellement est KB9.

CE SERAIT FAIT POUR RAMSEY

C'est une affaire attendue qui tarde à s'officialiser. Pour la presse italienne ce vendredi en tout cas, cela ne fait pas de doute, Aaron Ramsey sera un joueur de la Juventus la saison prochaine. A en croire Tuttosport, qui titre ce matin "Ramsey tout de suite !", la signature du Gallois est imminente. A 28 ans, Ramsey s'apprête à tourner une page importante de sa carrière. Après dix ans passés à Arsenal, le milieu de terrain n'a pas trouvé d'accord avec sa direction pour une prolongation chez les Gunners. Libre de s'engager dès cet hiver avec le club de son choix, il aurait choisi la Vieille Dame pour sa première expérience à l'étranger, en juin prochain.



ELECTION PRÉSIDENTIELLE:

Le Président Bouteflika convoque le corps électoral pour le 18 avril 2019

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé un décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle qui se déroulera le 18 avril prochain, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.

«En application de l'article 136 de la loi organique relative au régime électoral, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République a pris ce jour (vendredi), un Décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle qui se déroulera le jeudi 18 avril 2019», précise le communiqué.
«Le même Décret dispose, également, une révision exceptionnelle des listes électorales qui s'effectuera du 23 janvier au 06 février 2019», est-il souligné dans le communiqué.



IMMIGRATION CLANDESTINE : Forum national sur le phénomène de «harraga» à partir d'aujourd'hui à Alger

Un Forum national sur le phénomène de «harraga» (immigration clandestine), organisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, se tiendra aujourd'hui et demain à Alger, a-t-on appris auprès du ministère.

Inscrit sur le thème «L'avenir de nos jeunes, une responsabilité commune», cette rencontre est une occasion pour étudier ce phénomène «dans tous ses aspects». «Ce sera aussi un espace de discussion entre les différents acteurs impliqués qui sera couronné par des recommandations visant à mettre en œuvre un plan d'action global pour le traitement de cette question», a-t-on précisé de même source. Ce forum sera également rehaussé par quatre ateliers sur les thèmes de «Sensibilisation, communication et Internet : pour des actions préventives», «Intégration de la jeunesse dans le domaine économique : réalités, obstacles et défis», «Programmes consacrés à la jeunesse relatifs à la culture et au divertissement» et «Rôle des organisations de la société civile dans la prise en charge de la jeunesse : travail de proximité, médiation et action unifiée en réseau».

DIALOGUE 5+5: M.Messahel copréside avec son homologue maltais la 15^e Conférence des MAE à La Valette

Le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel, a coprésidé, hier à La Valette, la 15^e Conférence des ministres des Affaires étrangères (MAE) du Dialogue 5+5, avec son homologue maltais, Carmelo Abela.

Cette rencontre «intervient après une année de la 14^{ème} Conférence qui s'est tenue à Alger, en janvier 2018, et qui a permis de renforcer le Dialogue 5+5 et la concertation régionale sur les questions d'intérêt commun, notamment celles en rapport avec les grands enjeux et défis auxquels la région continue de faire face, tout comme elle a contribué à impulser la dynamique d'élargissement des segments thématiques et sectoriels du Dialogue 5+5».

La Conférence ministérielle a été tenue sous le thème «Ouvrir ensemble pour un avenir durable en Méditerranée occidentale», ce qui reflète la volonté collective de faire du Dialogue 5+5 un «espace de coopération régionale capable de s'adapter aux nouveaux défis et de se saisir d'un sujet d'actualité et d'intérêt commun».

Un sujet qui a trait à cette thématique transnationale «aux multiples enjeux, en termes de création d'emplois et d'insertion des jeunes, de rapprochement du niveau de développement des économies de la région, de facteur de migration irrégulière ainsi que des obligations nationales d'adaptation et d'atténuation nées de l'Accord de Paris sur les

changements climatiques». Dans ce cadre, M. Messahel a souligné que «l'Algérie est parfaitement consciente des enjeux et retombées de cette thématique qui constitue une priorité majeure dans le Programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, lequel prévoit un développement économique et social inclusif, à la faveur des politiques sectorielles volontaristes liées à l'emploi, notamment des jeunes». De même qu'il prévoit, a ajouté le MAE «la réalisation effective et en cours des Objectifs du Développement durable (ODD) d'ici 2030 de l'ONU, qui rejoignent, d'ailleurs, la vision de l'Afrique contenue dans l'Agenda de l'Union africaine, à l'horizon 2063».

ALGÉRIE-PAYS BAS: L'ambassadeur néerlandais souligne l'importance d'ouvrir une ligne aérienne directe entre les 2 pays

L'ambassadeur néerlandais à Alger, Robert Van Embden a mis en avant, jeudi, l'importance d'ouvrir une ligne aérienne directe entre l'Algérie et les Pays-Bas en vue de «créer une dynamique et faciliter le déplacement des touristes», notamment avec l'intérêt accru des Néerlandais pour la destination Algérie. Lors de l'audience que lui a accordée le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessoud, M. Robert Van Embden, a mis en exergue l'importance de «l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre les deux pays, en vue de créer une dynamique et faciliter le déplacement des touristes», relevant à ce propos, «l'intérêt accru que portent les touristes néerlandais à la destination Algérie», a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, l'ambassadeur a mis en valeur les atouts naturels et touristiques dont dispose l'Algérie et qui la distinguent des autres pays. Exposant la

stratégie de l'Algérie en matière de développement du tourisme, les perspectives de son développement et les relations existantes entre les deux pays, le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer un mémorandum d'entente dans le domaine du Tourisme et d'y inclure plusieurs axes essentiels à l'effet de promouvoir et relancer les relations bilatérales, notamment dans le domaine du tourisme vert, la gestion touristique et hôtelière, la formation, en sus de l'ouverture, par les deux parties, de perspectives de partenariat entre les acteurs intervenant dans les domaines du Tourisme et d'Artisanat, ainsi que l'organisation des séjours touristiques», précise-t-on de même source.

Tout en faisant part de leur fierté des relations bilatérales qui unissent l'Algérie et les Pays-Bas, les deux parties ont réaffirmé leur attachement à développer ces relations et à élargir les domaines de coopération.

URSOLVAN GÉLULES 200 MG : Un produit «équivalent» bientôt «disponible» en Algérie

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH) rassure et informe les citoyens, qu'un produit «équivalent» répondant à la même DCI - forme - dosage que l'Ursolvan gélules 200 mg, en rupture actuellement, est en cours de fabrication en Algérie et sera bientôt «disponible». Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière «rassure l'ensemble des citoyens, en les informant qu'un produit équivalent répondant à la même DCI - forme - dosage (Acide ursodésoxycholique - gélules 200 mg) est en cours de fabrication en Algérie et sera disponible dans les prochaines semaines», précise, jeudi, un communiqué de ce départe-

ment ministériel. Ursolvan gélules 200 mg est un médicament indiqué dans le traitement des calculs biliaires et de certaines maladies chroniques du foie. Le ministère tient, en outre, à informer que «la rupture du médicament Ursolvan gélules 200 mg (Dénomination commune internationale (DCI): Acide ursodésoxycholique) est liée au fait que le laboratoire pharmaceutique détenteur de la décision d'enregistrement en Algérie ne soit plus détenteur de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) à l'échelle internationale et que le laboratoire pharmaceutique, nouvellement titulaire de l'AMM au niveau international, n'est ni présent ni représenté en Algérie».

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

3 casemates pour terroristes découvertes et détruites à Batna

Trois casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites lors d'une opération de fouille et de ratissage jeudi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a

découvert et détruit, le 17 janvier 2019 lors d'une opération de fouille et de ratissage à Béni Foudala, wilaya de Batna/5^{ème} Région militaire, trois (03) casemates pour terroristes, tandis qu'un autre détachement a saisi, à Adrar/3^{ème} RM, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, cinq (05) chargeurs et une quantité de munitions», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «un détachement des Garde-frontières a abattu un narcotraffiquant, suite à un accrochage armé près de la zone de Hassi Khabi/3^{ème} RM, et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 309 kilogrammes et un véhicule tout-terrain, alors qu'une tentative de contrebande de 6996 litres de carburant a été mise en

échec à Souk-Ahras, Tébessa, et El-Taref/5^{ème} RM», ajoute le communiqué du MDN. D'autre part, «des détachements de l'ANP ont arrêté, à Tamanrasset et In Guezwan/6^{ème} RM, trente-sept (37) orpailleurs et saisi deux (02) véhicules tout-terrain, cinq (05) motos, neuf (09) détecteurs de métaux, dix (10) pompes ainsi que d'autres objets».